

Projet de Plan local de propreté de la commune de Couvin

Octobre 2020



1. Table des matières

1.	Table des matières	2
1.	Description des aspects organisationnels relatifs au plan propreté.	4
2.	Diagnostic de la situation actuelle.	5
2.1.	Carte d'identité de la Commune	5
2.2.	Description de la situation actuelle	8
	• Plan d'aménagement en poubelles	8
	• Plan de répartition des bulles à verres et kg collectés.	9
	• Gestion des opérations de nettoyage dans la commune.	10
	• Quels outils de planification et de rapportage utilisez-vous ?	11
	• Participez-vous au Grand Nettoyage de Printemps organisé annuellement au niveau régional ? ...	12
	• Communication	13
	• Répression	14
	• Actions menées sur la dernière période.....	14
	• Points faibles et pistes d'amélioration.	19
2.3.	Diagnostic de la propreté	20
	• Mesure quantitative de la propreté.	20
	• Conclusion :	25
2.4.	Identification de partenaires potentiels	34
3.	Programme d'actions	36
3.1	Détermination de la stratégie de la commune.	36
3.2.	Détermination des objectifs globaux	37
	Objectifs globaux poursuivis par le plan	38
	Objectifs globaux fixés par nuisances ou lieux.....	42
3.3.	Plan d'actions	44
	Priorité n°1 : Améliorer la propreté autour des bulles à verre.	45
	Réorganisation des bulles à verre.	45
	Placement de panneaux explicatifs aux abords des bulles à verre	48
	Enfouissement des bulles à verre	50
	Priorité 2 : La réduction du nombre de dépôts clandestins.	52
	Enfouissement des poubelles dans les cimetières.....	53
	Réalisation d'un habillage des poubelles de cimetières	55
	Plantation d'arbres autour des poubelles dans les cimetières	57
	Utilisation de l'outil fix my street.....	59
	Priorité 3 : La réduction du nombre de déchets sauvages.....	61
	Développement et soutien aux ambassadeurs de la propreté	61
	Poubelles publiques de tri.....	64
	Les actions transversales.....	65
	Brochure d'information sur le tri des déchets	66
	Organiser une cellule avec les différents acteurs de la propreté.....	68
	Semaine de la propreté.....	70

Mise en œuvre de prestations citoyennes	73
3.4 Partenaires impliqués dans la mise en œuvre du plan	74
3.5 Priorisation des actions	75
3.6 Ligne du temps	77
3.7. Suivi et évaluation du plan	81

1. Description des aspects organisationnels relatifs au plan propreté.

Afin de réaliser ce Plan Local de Propreté, nous avons invité un représentant de chaque service impliqué de près ou de loin dans la propreté publique de notre commune.

Le comité de pilotage du Plan est donc composé des principaux services qui seront en charge de son exécution.

- Le service travaux représenté par le chef du service, Monsieur Dubuc et par Madame Bernazano, agent administratif en charge notamment du projet Wallonie plus propre.
- Le service environnement représenté par l'éco conseiller, Monsieur Preyat et par sa collègue Madame Bolain.
- Le service incivilités est représenté par Monsieur Gailly, agent constatateur.
- La zone de police des 3 Vallées représentée par le Commissaire Decerf.
- L'intercommunale du BEP représentée par Madame Bomal et Monsieur Bayet.
- Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, représenté par la fonctionnaire de Prévention, Madame Lebrun. (Référente PLP)

Le collège communal a désigné Monsieur Claudy NOIRET, échevin de l'environnement et des finances comme son représentant au sein du comité de pilotage.

Le comité de suivi du plan sera constitué des agents communaux directement impliqués dans la gestion de la propreté publique

- Le service travaux représenté par le chef du service, Monsieur Dubuc et par Madame Bernazano, agent administratif en charge notamment du projet Wallonie plus propre.
- Le service environnement représenté par l'éco conseiller, Monsieur Preyat et par sa collègue Madame Bolain.
- Le service incivilités est représenté par Monsieur Gailly, agent constatateur.
- Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, représenté par la fonctionnaire de Prévention, Madame Lebrun. (Référente PLP)

Selon l'ordre du jour, le comité de suivi pourra inviter les services partenaires pour débattre de points particuliers.

La commune s'est engagée à utiliser l'outil clic 4 wapp, ces données seront utilisées pour analyser l'impact des mesures prises sur la propreté publique. Nous utiliserons également les informations que nous fournira l'application fix my street afin d'obtenir une cartographie plus détaillée des problématiques de dépôts clandestins.

En ce qui concerne les moyens financiers, il n'y a pas de budget à proprement parlé d'alloué pour la coordination. Il s'agit plus de temps consacré par les agents impliqués.

Selon les besoins et actions à mettre en œuvre, la coordinatrice invitera les partenaires concernés à des réunions plus ciblées ou les interpellera par mail.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des actions, elles seront réalisées par les services qui ont participé au comité de pilotage selon le planning établi par l'ensemble.

La coordinatrice dispose d'une petite expérience en gestion de plan car elle travaille depuis plus de 13 ans au sein du PSSP de la ville de Couvin. Il s'agit d'un dispositif visant à coordonner les actions de prévention et de sécurité au niveau de la commune.

Ce plan repose également sur un diagnostic duquel découlent les actions mises en œuvre. Les termes objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, actions et indicateurs ne sont donc pas inconnus.

Pour chaque action, des outils de suivis seront réalisés afin de suivre la mise en œuvre ainsi que l'impact. Nous réaliserons également une ligne du temps reprenant les étapes des actions à mettre en œuvre sur la durée du plan.

En ce qui concerne le lien entre la structure de coordination et les personnes de terrain, il sera assuré par le fait qu'il s'agit des mêmes personnes qui participent aux 2 niveaux. De plus, tous les services communaux étant rassemblés dans le même bâtiment, cela favorise les échanges informels, source d'information très précieuse.

2. Diagnostic de la situation actuelle.

2.1. Carte d'identité de la Commune

Située dans le coin sud-est de l'Entre Sambre et Meuse et faisant partie de l'arrondissement de Philippeville, la commune de Couvin a une superficie de 206.93 km² pour une population de 13836 habitants. Il s'agit de la seconde commune de Wallonie la plus étendue. (Tournai : 213.75km²) La superficie moyenne des communes de l'arrondissement de Philippeville est de 130 km².

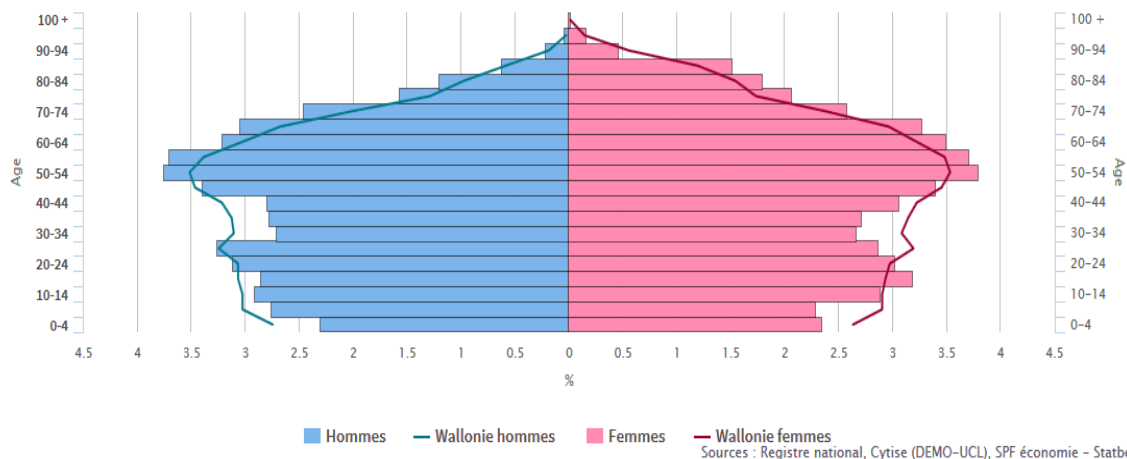
Couvin est né de la fusion de quatorze anciennes communes, voici la répartition des habitants par village.



Au niveau démographique, voici la pyramide des âges de notre commune. On remarque que la population en âge de travailler est moins nombreuse à Couvin que la moyenne wallonne et cela se répercute sur les tranches plus jeunes. Par contre, cela s'inverse pour les personnes de 50 ans et plus...probablement cherchent-elles le calme de notre région...

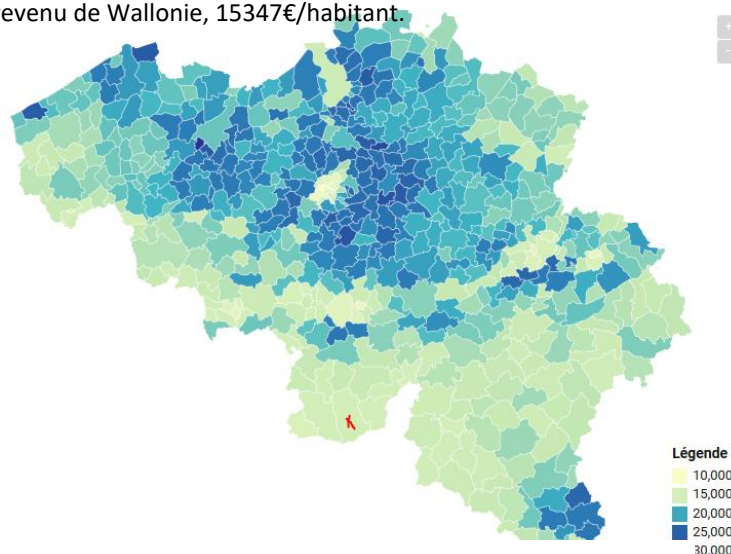
Couvin	4186
Mariembourg	2051
Aublain	386
Boussu-en-Fagne	488
Brûly-de-Couvin	401
Brûly-de-Pesche	458
Cul-des-Sarts	1064
Dailly	325
Frasnes	1110
Gonrioux	569
Petigny	1076
Petite-Chapelle	183
Presgaux	611
Pesche	928

Pyramide des âges de l'entité COUVIN (Commune) [01/01/2018]



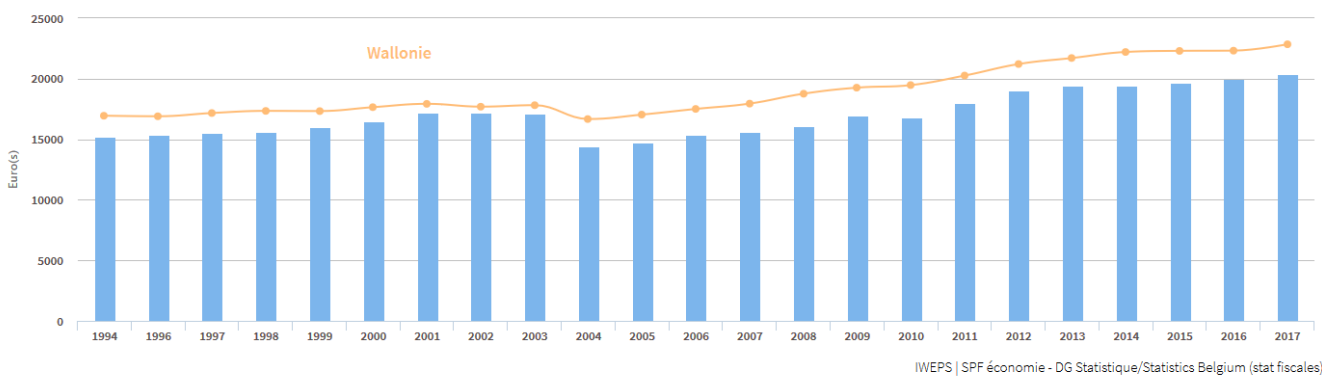
Période | 01/01/2018 |

Couvin figure parmi les communes ayant le plus faible revenu de Wallonie, 15347€/habitant.



Les comptes de l'emploi wallon chiffreraient la population couvinoise en âge de travailler à 8794 personnes (entre 15 et 64 ans). 5791 actifs dont 4807 étaient occupés n 2017. Les actifs inoccupés et les inactifs s'élevaient à 984 et 3002 personnes. Le taux de chômage était de 17%.

Évolution du revenu médian par déclaration de l'entité COUVIN (Commune)



Le revenu net imposable est le revenu tel que déclaré à l'administration fiscale, c'est-à-dire net des cotisations sociales, de charges et de dépenses déductibles, mais en incluant l'impôt sur les personnes physiques. Les contours des revenus imposables peuvent varier au cours du temps, selon le droit fiscal. Actuellement, certains revenus ne sont pas pris en compte dans la déclaration d'impôt - parce que partiellement, forfaitairement ou pas déclarés. Cela concerne notamment les revenus du patrimoine (plus importants pour les hauts revenus), les salaires des fonctionnaires internationaux, les revenus d'intégration et les allocations familiales. Les couples mariés et les cohabitants légaux remplissent une déclaration commune. Les autres (célibataires, cohabitants de fait,...) remplissent une déclaration individuelle. Notons aussi que les déclarations à revenu nul ne sont pas incluses dans les statistiques.

Le revenu médian par déclaration - c'est-à-dire le revenu qui est au milieu de l'ensemble des déclarations de la commune - est un indicateur du niveau de richesse de la population habitant la commune.

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)
[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

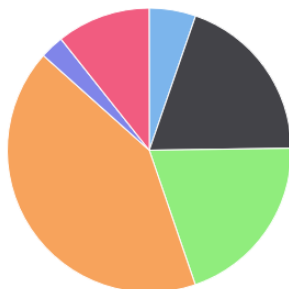
La commune de Couvin compte le réseau routier régional et provincial le plus important de sa microrégion et de l'arrondissement de Philippeville avec plus de 68 km de voiries. Cette remarque s'applique également au réseau routier communal qui représente plus de 426 km.

Depuis quelques mois, le paysage routier s'est vu modifié avec l'ouverture de l'e420 qui permet le contournement du centre de Couvin et interdit la traversée de la ville par les poids lourds.

Couvin se penche actuellement sur un défi de taille, le réaménagement de son centre-ville. La configuration de ce dernier se trouve impacté par l'E420 mais également par l'arrivée prochaine d'un centre commercial à l'entrée de la Ville.

En termes d'habitat, les logements se répartissent de la sorte :

Types de logements de l'entité COUVIN (Commune) [01/01/2018]



Buildings et immeubles à appartements (5,3%) Maisons de type fermé (19,5%) Maisons de type demi-fermé (20,0%) Maisons de type ouvert, fermes, châteaux (41,9%)
Maisons de commerce (2,7%) Tous les autres bâtiments (10,7%)

IWEPS | SPF Finances, SPF économie – Statbel

Nous constatons que les principaux types de logements sont les maisons 4 façades et attenantes. Nous ne comptons pratiquement pas de « building » tel que l'on peut le concevoir dans des villes de plus grandes ampleurs.

Au niveau de l'occupation du sol, les 20693 ha que compte la commune de Couvin sont répartis comme suit :

Zone forestière : 10375 ha soit 50.1%
Zone agricole : 8473 ha soit 40.9%
Zone urbaine : 973ha soit 4.70%
Zone de loisirs et touristiques : 265ha soit 1.28%
Zone industrielle : 0.53% soit 110 ha.
Zone aquatique : 29ha soit 0.14%

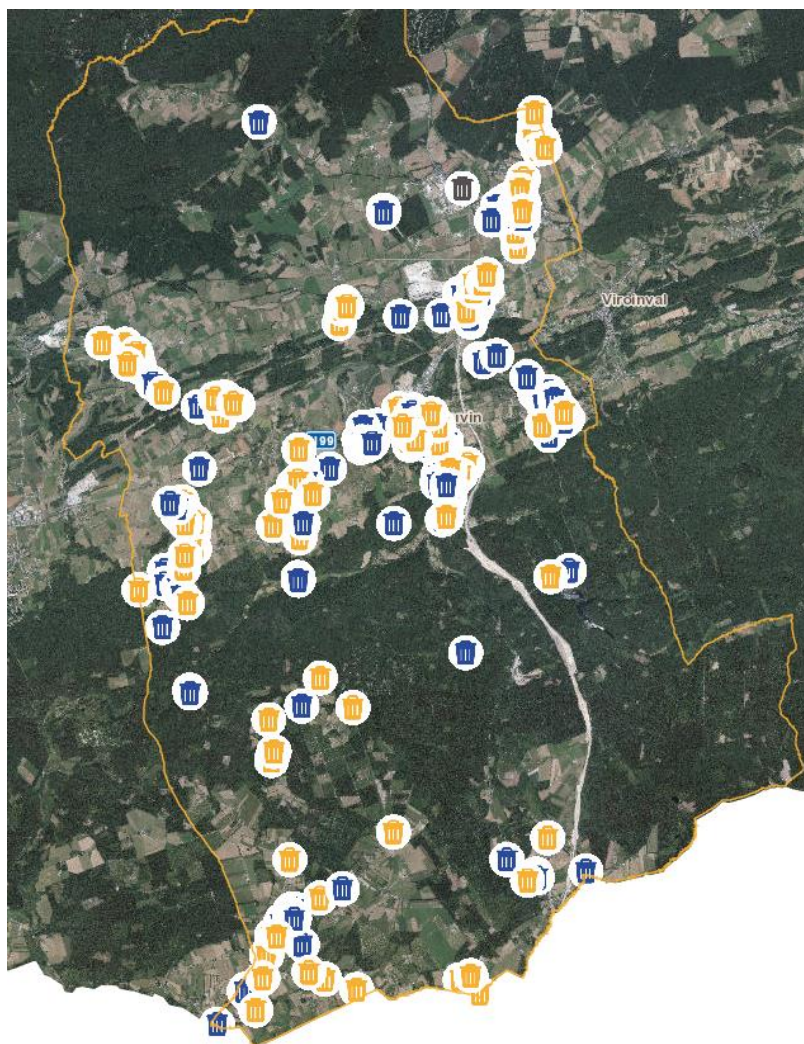
La zone forestière et la zone agricole représentent à elles deux plus de 90% du territoire couvinois.

2.2. Description de la situation actuelle

- **Plan d'aménagement en poubelles.**

En 2016, un plan de recensement des poubelles publiques avait été effectué afin de répondre à un appel à projet Bewapp. Ce dernier avait été encodé sur le site internet de Bewapp.

Bien que des programmes existent afin de traiter des informations relatives au taux de remplissages des poubelles et permettre la gestion dynamique de celles-ci, l'administration communale de Couvin n'a pas été plus loin dans le processus.



- **Plan de répartition des bulles à verres et kg collectés.**

Localité	Adresse	Verre Blanc	Bulle	vidange	Verre coloré	Bulle	vidange	μ blanc	μ Coloré
Aublain	rue du Fief	4344	1	8	5674	1	10	543,00	567,40
Boussu-en-Fagne	Ruel del préé	4361	1	9	4776	1	10	484,56	477,60
Brûly	Rue du Quatrième	7132	1	11	9003	1	14	648,36	643,07
Bdp	Place st Meen	3733	1	7	6505	1	11	533,29	591,36
Couvin	Tienne de boussu	19461	2	32	20056	3	33	608,16	607,76
	Parc à conteneurs	27605	3	39	24751	3	38	707,82	651,34
	Résidence Emile Donnay	6743	1	13	4506	1	8	518,69	563,25
	Route de Cul-des-Sarts	10417	1	18	9323	2	13	578,72	717,15
	Route de Pesche	9299	1	18	11286	1	19	516,61	594,00
	Ferme Waelkens	15980	2	29	17335	2	26	551,03	666,73
	Rue de la Marcelle	8687	1	15	7964	1	15	579,13	530,93
	Parc St Roch	4134	1	8	3990	1	8	516,75	498,75
	St barbe	8189	1	15	8240	1	14	545,93	588,57
Cul-des-Sarts	Chaussée de l'Europe	926	1	2	638	1	1	463,00	638,00
	Rue de Rocroi	16715	2	26	24548	3	36	642,88	681,89
Dailly	Rue de Boussu	6034	1	12	6911	1	14	502,83	493,64
Frasnes	Allée des Frênes	9725	1	15	10851	2	19	648,33	571,11
BEF (Géronsart)	Rue de Cerfontaine	3819	1	7	5566	1	10	545,57	556,60
Gonrioux	Rue du Dowaire	6509	1	13	8360	2	15	500,69	557,33
Mariembourg	Avenue du Roi Soleil	11445	1	20	11540	1	18	572,25	641,11
	Place Léopold Roger	22386	2	33	24592	2	35	678,36	702,63
Pesche	Rue carrière du parrain	10207	1	16	13915	2	20	637,94	695,75
Petigny	Rue des monts	11513	1	18	10107	1	15	639,61	673,80
Petite Chapelle	Rue du Brûly	3423	1	5	4121	1	7	684,60	588,71
Presgaux	Rue de la Saboterie	6889	1	14	10627	2	20	492,07	531,35
Total		239676	31	403	265185	38	429		

- **Gestion des opérations de nettoyage dans la commune.**

Afin de faciliter la présentation des actions, nous proposons de les répertorier sous forme de tableau.

Type de nettoyage	Personnel	Moyens	Fréquence
Enlèvement de dépôts clandestins	Agent constatateur cherche des indices et fait évacuer par l'équipe d'entretien du secteur concerné.	Sont déversés avec les déchets communaux.	A chaque découverte de déchets. Plusieurs fois semaines.
Graffitis	Ouvriers communaux.	Location de machines lors de grosses opérations. Huile de bras et brosse de fer	Au niveau communal : anecdotique. Problématique essentiellement présente sur les voiries régionales (contournement). Hors compétence communale.
Affichages sauvages	Personnel ouvrier		anecdotique
Proximité des bulles à verres	Personnel du BEP pour certains sites Ouvriers communaux pour d'autres		Le nettoyage autour des bulles est effectué par le BEP toutes les 2 semaines. 3 Sites posent plus de soucis. Les ouvriers communaux interviennent au besoin.
Vidage les poubelles	Equipes voiries.	Brouettes, camionnettes	Le 1 ^{er} et dernier jour de la semaine.
Nettoyage des rues	Personnel ouvrier	Gluton Balayeuse Pincés	Cela varie selon les endroits. Le centre - ville de Couvin est nettoyé tous les jours.

Parmi le personnel « ouvrier » communal, les équipes suivantes contribuent à l'entretien de la propreté publique :

Equipe	Secteur	Tâches
Equipe voirie Est (11 ouvriers)	Couvin centre et Petigny	<ul style="list-style-type: none"> • nettoyage, entretien courant, réparation et transformation de la voirie publique ; • pose de signalisation sur la voie publique ; • tonte et débroussaillage des accotements voirie ; • débouchage d'égouts ; <p>Nous disposons aussi d'un aspirateur de rue (Gluton®), de brouettes, brosses et pelles pour le nettoyage manuel organisé aussi selon le niveau de saleté et des festivités</p>
Equipe voirie Ouest (5 ouvriers)	Gonrioux, Presgaux, Pesche, Dailly et Aublain	
Equipe voirie Nord (6 ouvriers)	Mariembourg, Frasnes, Géronsart et Boussu-en-Fagne	
Equipe voirie Sud (4 ouvriers)	Cul-des-Sarts, Brûly-de-Couvin, Brûly-de-Pesche et	

	Petite-Chapelle	
Cimetière (4 ouvriers)	15 cimetières	Entretien des cimetières
Plan Vert (6 ouvriers)	Centre de Couvin	Entretien des parcs et jardins
Gros Travaux : Balayeuse (1 ouvrier)	Toute l'entité	Balayage mécanique effectué en fonction du niveau de saleté et de différentes festivités organisées sur l'entité.

Le ramassage et la vidange des poubelles sont réalisés le 1^{er} et le dernier jour de la semaine de travail par les différentes équipes de voirie (Est, Ouest, Sud et Nord) via un rapportage du personnel communal avec l'accord du Responsable des Travaux et du 1^{er} Echevin (lors de la réunion hebdomadaire des chefs d'équipes).

Le balayage mécanique s'effectue en fonction du niveau de saleté et des différentes festivités organisées sur l'entité.

En ce qui concerne les moyens humains, le nombre de personnes affectées au service travaux est correcte. Toutefois, le fait que de plus en plus de personnes disposent de contrat de travail précaire (article 60, contrat de remplacement, etc.) pose problème. En effet, par exemple, une personne qui est engagée pour un article 60 d'une durée de 18 mois ne sera pas opérationnelle dès le début. Son équipe va donc devoir le former, ce qui réduit la productivité de celle-ci. Lorsque cet agent est à 100% de sa productivité, elle travaille quelques mois puis entrevoit déjà la fin de son contrat de travail. Sachant que ce dernier ne sera pas prolongé, une démotivation et cela s'en ressent sur la qualité du travail. Ce turn over régulier a également un impact sur la productivité et stabilité des équipes.

En ce qui concerne les outils mis à disposition, l'acquisition d'une seconde balayeuse permettrait un entretien optimal de l'ensemble du territoire. Actuellement, notre balayeuse est essentiellement occupée sur Couvin et Mariembourg. Elle est envoyée dans les villages après des festivités mais dès lors, l'entretien des 2 villes s'en ressent. Une seconde machine permettrait que l'ensemble du territoire puisse être desservi correctement.

L'intercommunal Bep possède certains outillages qu'elle peut louer aux communes. (ex : balayeuse)

• **Quels outils de planification et de rapportage utilisez-vous ?**

3 agents communaux ont récemment été formés à l'utilisation de l'outil Clic-4-Wapp et une première mesure a été réalisée début décembre 2019, d'autres ont été enregistrées en 2020.

Nous ne disposons pas de programme ou d'outil de rapportage Les dépôts clandestins sont le plus souvent découverts par les ouvriers eux-mêmes ou par l'agent constatateur. Certains citoyens prennent contact directement avec l'agent constatateur ou via le service travaux pour signaler la présence de déchets à certains endroits.

Lorsqu'une intervention du service travaux est nécessaire pour l'évacuation des déchets, un encodage dans le programme 3 P est réalisé. Le programme 3 P est le système dans lequel toutes les demandes pour le service travaux sont encodées afin de réaliser le planning des ouvriers et d'assurer le suivi des missions confiées.

En ce qui concerne l'agent constatateur, il tient des statistiques de ses interventions afin de les communiquer au pouvoir subsidiant.

Jusqu'à présent, l'utilisation de logiciels permettant la localisation d'incivilités, que ce soit en interne ou avec un portail pour la population, ne fait pas partie de nos pratiques. Toutefois, nous avons participé début 2020 à une information sur l'outil Fix my Street Wallonie et le collège communal a marqué son accord pour que nous procédions à la mise en œuvre (en interne dans un premier temps)

de cette application. Nous débuterons en septembre 2020 l'utilisation de l'outil en phase interne. Dans un premier temps, seuls les chefs d'équipe voirie, l'agent constatateur et le chef des travaux utiliseront l'application.

- **Participez-vous au Grand Nettoyage de Printemps organisé annuellement au niveau régional ?**

L'administration communale soutient le Grand Nettoyage de Printemps depuis plusieurs années en diffusant les appels à bénévoles et en désignant l'un de ses agents afin de coordonner l'action sur le terrain. (Cfr Communication pour plus de détails) .

En 2019, 437 personnes se sont inscrites sur le site de Bewapp répertoriés de la sorte :

Associations : 117

Citoyens : 36

Ecoles : 284

Cela ne tient pas compte des élèves de l'enseignement fondamental communal qui durant la semaine précédant le we bewapp ont ramassé des déchets avec leurs professeurs d'éducation physique.

24 équipes sont inscrites comme ambassadeurs de la propreté sur notre entité et jusqu'à l'élaboration de ce diagnostic, nous devons reconnaître que nous avons peu de contacts avec ces personnes. En effet, 2 ou 3 citoyens signalent avoir collecté des déchets et demandent que la commune aille reprendre les sacs mais les autres ne nous interpellent pas.

Afin de comparer le nombre d'inscrits sur le site BEWAPP et les acteurs réels, nous leur avons envoyé un mail afin de savoir qui était actif, le nombre de personnes qui composent l'équipe, le secteur, la fréquence de leurs actions et leurs remarques éventuelles.

9 équipes nous ont répondu. :

Ambassadeurs	Equipe	Secteur	Fréquence	Méthode	remarques
A	4	Rue des Calvaires à Couvin	régulièrement	Poubelles personnelles	Amélioration de la situation, passages fréquents ouvriers
B	12	Rue de la Marcelle	1x/semaine	Poubelles service	Amélioration de la situation, passages fréquents ouvriers
C	2	Carrefour ancienne gare Boussu	1x/mois		A court de sacs PMC
D	2	Boussu-en-Fagne, Rue de Cerfontaine et Chemin de Senzeille.	1x/2 sem		difficultés: le stockage des déchets jusqu'au ramassage et la taille et la quantité des déchets de plus en plus importantes, les sacs sont vite remplis et vite lourds.
E	2	rue de la justice, rue Cense Argile, rue Marcel Moreau et rue des prés Fleuris	1x/semaine	poubelles publiques Couvin	Quand j'envoie un mail à la commune pour signaler un dépôt vu lors d'une balade dans les bois, recevoir un accusé de réception Sentir que la commune est concernée par notre engagement - soutenir notre motivation

					Proposer une rencontre des ambassadeurs de la propreté de Couvin ?
F	5	rue du haut Bruly , rue du raccordement , rue de la forestière, CDS	3x /mois	Sacs BEP	
G	2	Rue des prés fleury	déménagement		La communication avec la responsable communale pour Bewapp n'était pas top. Je lui signale régulièrement des dépôts clandestins ou les endroits où je dépose mes sacs mais il est rare d'avoir un retour par mail ou ne fut-ce qu'un merci. Il est primordial d'encourager les ambassadeurs, de les remercier afin qu'il continue à faire ce travail pénible bénévolement.
H	4	BEF éolienne		sacsBEP ramassage commune	
I	4	Pesche : Rue de la barrière, une partie de la rue de Gonrieux et le site de Magorail	4 X an		

Nous allons veiller à établir une évaluation plus précise de cette action Bewapp pour 2020.

• Communication

Au moment du nettoyage de printemps, nous utilisons tous les médias à notre disposition (proximag, Vlan, facebook PSSP, Site internet de la ville) pour communiquer sur l'évènement. Chaque année, nous réalisons également un petit article sur le sujet post-action afin de rendre compte des résultats de l'action. .

En 2019, nous avons voulu permettre aux personnes qui ne s'étaient pas inscrites sur le site de bewapp de participer aux actions menées par d'autres citoyens. Avec l'accord des capitaines d'équipe, nous avons diffusé les coordonnées de ceux-ci afin d'inviter les personnes isolées à se joindre à elles et pour certaines actions, nous avons relayé les heures et lieux de rendez-vous.

A d'autres moments de l'année, nous rappelons certains articles du RGPA, que ce soit dans le Proximag, sur le site internet ou encore dans la revue communale.

Le PSSP et le service travaux de la Ville organisent depuis 6 ans la semaine de la propreté. Celle-ci se clôture par le week-end bewapp. Après avoir tenté diverses actions, nous proposons maintenant 2 journées d'animations pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Nous les réunissons par petits groupes afin de leur proposer une demi-journée de sensibilisation à la propreté, tri et réduction des déchets. Ainsi, environ 250 élèves expérimentent les diverses activités proposées par nos partenaires.

Pour assurer cette journée, nous nous sommes entourés de divers partenaires : la MJ du 404, le Semja (Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives), le Plan de Cohésion Sociale de Couvin, le PAC et bien entendu le BEP et les professeurs de citoyenneté. Chaque partenaire se forme dans l'animation d'un des sujets. (Tri, zéro déchet, compostage, incivilités, etc.)

- **Répression**

Officiellement, nous avons un agent constatateur à temps plein et 1 agent constatateur à ¼ temps pour le service incivilités. Dans les faits, ces deux agents réalisent d'autres tâches d'intérêt communal et ils consacrent moins de la moitié de leur temps de travail aux incivilités.

La méthode de travail des agents constatateurs consiste à privilégier la prévention au lieu de la répression. Nous sommes conscients que notre population est assez précarisée et pour certains, une sanction financière peut-être lourde de conséquences. Dans un premier temps, un avertissement oral est donné. Si les personnes se mettent en ordre, cela en reste là.

Dans certains cas prévus par le règlement, une personne prise sur le fait peut se voir proposer une perception immédiate. Selon l'infraction commise et si la personne reconnaît les faits, elle s'acquitte du montant prévu et la procédure est éteinte. Bien souvent, les montants proposés sont inférieurs à ceux que le sanctionneur provincial pourrait infliger.

Dans les autres cas, les agents dressent des procès-verbaux lorsque l'auteur est identifié. En effet, nous avons fait le choix de ne pas perdre de temps avec des PV à charge d'X.

Pour un total de +/- 320 interventions annuelles, +/- 25 procès-verbaux sont rédigés et +/-5 perceptions immédiates.

Ces données ne tiennent pas compte de l'intervention des policiers de la Zone des 3 Vallées qui rédigent également des PV SAC. Nous ne pouvons pas chiffrer les PV relatifs à la propreté publique car la police sanctionne de nombreux faits de la sorte, incivilités et infractions mixtes (vols simples, etc.)

Certains auteurs d'infractions sont « régulièrement » sanctionnés pour des faits similaires mais sont insolvable. Le Directeur Financier sait bien que les amendes ne seront pas réglées. Dès lors, il est possible d'engager une procédure avec un huissier de justice mais cela coûterait plus cher que cela ne rapporterait.

Il serait préférable que pour cette « catégorie » de contrevenants, les travaux d'intérêt général soient privilégiés afin de réduire le sentiment d'impunité.

- **Actions menées sur la dernière période**

Action	Semaine de la propreté.
Description	Réalisation d'ateliers de sensibilisation à la propreté, au tri, à la réduction des déchets etc. à destination des élèves de 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaires de l'entité. Les animations sont organisées sur des demi-journées. Les enfants expérimentent par petits groupes 4 activités.
Planning	Le jeudi et vendredi qui précèdent le We Bewapp. Prévu pour le 26-27 mars 2020. Les demandes d'autorisation sont en cours et la première réunion d'organisation aura lieu en janvier.
Partenaires mobilisés	Le BEP Le PCS de Couvin . Les professeurs de citoyenneté. Relais dans les écoles. Le PAC La MJ du 404 le SEMJA Le service travaux L'intercommunale des sports : le personnel du Couvidôme prépare la salle pour qu'elle puisse accueillir nos activités. Le Car communal. Les directions des écoles.

Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	<p>2019 :</p> <p>L'administration communale : prend en charge le transport des élèves via le car communal. Toutes les dépenses (matériel pour les animations, frais de catering, collations enfants etc.) sont imputées sur le subside du PSSP soit pour 2019, 725 euros.</p> <p>Préparation : 5*2 heures de réunion. Chaque service prépare son animation de son côté. 2x 8h pour les jours J.</p> <p>Préparation administrative du projet : Fonctionnaire de prévention du PSSP. +/- 15 heures.</p>
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Budget du PSSP : frais de bouche animateurs, collations enfants. Le BEP nous procure également du matériel en prêt pour les animations, de la documentation diverse et des goodies pour les participants. + prise en charge d'un jobiste pour les 2 journées. L'intercommunale des sports : offre la mise à disposition de la salle gratuitement. (2019)</p>
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	<p>En 2018 276 élèves ont participé, 250 en 2019.</p>
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien fonctionné / moins bien fonctionné)	<p>Les enfants et les enseignants apprécient cette action et nous le signalent. L'évaluation avec les partenaires est également positive. Nous avons tenu compte des remarques entre l'édition 2018 et celle de 2019.</p>

Action	Action de ramassage des déchets sauvages et dépôts clandestins sur la commune dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps
Description	Action de ramassage de 3 jours (matin et après-midi)
Planning	Le week-end BEWAPP.
Partenaires mobilisés	BEWAPP Service travaux
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	<p>La cellule Be WAPP a fourni du matériel (gants, vestes).</p> <p>La commune a pris en charge l'élimination des déchets sauvages ramassés.</p>
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	<p>Nombre d'inscrits à l'action : 437 personnes</p> <p>Nombre de sacs récoltés</p>

Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Retour positif de la part des enseignants et enfants.
--	---

Action	Semaine de la propreté années antérieures
Description	Avant de se décliner sous la forme d'ateliers d'animation, nous avons tenté plusieurs approches afin de sensibiliser les écoliers et le tout public. Au fil des éditions, certaines actions ont laissé des « traces »
Planning	2016 – concours de dessins pour les écoles. L'école ayant réalisé l'affiche la plus primée sur le thème de la propreté a vu son travail dupliqué sur des panneaux qui sont placés à proximité de toutes les écoles de l'entité. 2015-2016 : réalisation de cani-crottes (Couvin – Mariembourg) 2017 : customisation des poubelles aux abords des écoles de Mariembourg. Travaux de peinture réalisés par les ouvriers communaux.
Partenaires mobilisés	Ecole communale – PSSP- Travaux
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	variable
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Budget communal ou PSSP selon les cas.
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	2 canicrottes de réalisés 14 panneaux placés à proximité des écoles. 2 poubelles customisées à Mariembourg
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Les canicrottes sont peu utilisés malgré qu'ils soient placés dans des endroits problématiques. La customisation des poubelles à Mariembourg a été saluée par les institutrices et il semble que cela porte ses fruits.

Action	Acquisition de gobelet réutilisable.
--------	--------------------------------------

Description	Acquisition de 10000 gobelets en plastique réutilisables dans un objectif de prêt pour les comités des fêtes.
Planning	2019
Partenaires mobilisés	Service jeunesse
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	Réalisation d'une charte Temps de travail de la personne qui sera en charge du prêt des gobelets.
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Acquisition des gobelets sur le budget communal. +/- 3500€
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	nombre de demandes prêts. (débutera réellement en 2020)
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Nous pourrons évaluer ce critère lorsque le grand public sera informé de ce service et également lors des retours qui nous seront faits par les utilisateurs. Le règlement d'utilisation des gobelets a été adopté au 30/01/2020.

Action	Opération Rivières Propres à Couvin (ORP)
Description	Nettoyage des déchets présents dans les rivières communales avec l'aide de bénévoles.
Planning	21 août 2019 à Couvin (ramassage de 9h à midi, pique-nique à midi, ramassage des sacs par les ouvriers communaux les jours suivants le 21)
Partenaires mobilisés	Service Environnement. Le service travaux. Des employés du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse, des Ambassadeurs Propreté du domaine des Ecureuils de Brûly-de-Pesche, des réfugiés de Fedasil de Couvin, des résidents de l'Albatros de Petite Chapelle, les participants d'un stage nature organisé conjointement par le CIAC de Couvin et la Maison des Jeunes « Les Leus » de Frasnes, la 24 ^e unité Sea Scout de Couvin, l'agent du DNF de Pesche et de nombreux citoyens de Couvin.
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	- 20 pinces ramasse-déchets à manche aluminium : 399,8 € TVAC - Sandwiches pour le repas de midi (80 personnes): 220,0 € TVAC - Eau minérale, boissons diverses, gaufres, pommes, mayonnaise des sandwiches pour 80 personnes : 250,03€ TVAC Temps consacré : courses pour les fournitures + rédaction des

	documents de communication, article sur le site web de la commune, placement des affiches, installation du site du pique-nique, participation aux ramassages, transports des bénévoles par le car communal, rangements après l'action, tour des sites d'entreposage des sacs pour réaliser un plan de ramassage à destination des ouvriers communaux, ramassage des sacs par les ouvriers et recyclage, rédaction d'un article pour le bulletin communal : environ 2 jours.
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	CRHM : Prêt de gants, de pinces à déchets (20), don de sacs PMC et tout venant. AC Couvin : Prêt de pinces à déchets (20), don de sacs PMC et tout venant. Budget communal pour les différents achats listés ci-dessus.
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	<ul style="list-style-type: none"> - 80 bénévoles présents durant toute l'activité ; - 25 « points noirs » ont été nettoyés par les bénévoles, sur près de 5 km de l'Eau Noire ; - Plus de 100 sacs récoltés sur la Commune de Couvin depuis le poste frontière de Brûly jusqu'à Petigny.
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	<p>Positif : Très bonne ambiance, beaucoup de participants, le temps estival combiné à la possibilité de se rafraichir dans l'eau, un pique-nique convivial, le volume de déchets géré, une bonne coordination de tous les intervenants.</p> <p>Négatif : le constat amer des déchets présents en trop grand nombre.</p>

Action	Acquisition de poubelles et cendriers de rue dans le cadre d'une action Bewapp en 2016
Description	Après avoir effectué un relevé des poubelles défectueuses et des poubelles manquantes, 44 poubelles et 20 cendriers de rue ont été achetés afin de renforcer la propreté publique.
Planning	Achat en 2016
Partenaires mobilisés	BEWAPP
Moyen mis en œuvre (budget et temps consacré)	Poubelles : 35404.60 euros Cendriers : 4549.60€ Subside perçu : 21250€
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Budget communal et intervention de BEWAPP via un subside à 50%.
Bilan quantitatif (indicateurs de suivi)	Acquisition de 44 poubelles et 20 cendriers.
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Par manque de moyens humains, ce matériel n'a toujours pas été placé. Ces tâches doivent être exécutées par l'équipe « maçons » et non les ouvriers de voirie.

- **Points faibles et pistes d'amélioration.**

Brève analyse critique de la situation actuelle sur base du diagnostic effectué.

Les points faibles sont à lire à la suite les uns des autres et non en regard des pistes d'amélioration.

Points faibles	Pistes d'amélioration
Inconvénients des contrats précaires des ouvriers qui composent les équipes. (Art 60, contrat de remplacement). Le turn over régulier entrave la motivation du personnel et ne permet pas une efficacité optimale des équipes.	Renforcer la synergie entre les services impliqués dans la problématique de la propreté.
Le service travaux (administratif) est composé de 2 agents et du chef de service. Ils gèrent les tâches quotidiennes mais manque de temps pour traiter le suivi des actions. Si l'administration met en place des outils de gestion des incivilités interactifs, cela pourrait être problématique au niveau de la réactivité des agents. Les citoyens attendent une réponse immédiate et cet outil risque de créer des tensions.	Envisager la mise en place d'outils de gestion dynamique et sensibiliser les élus afin qu'ils soutiennent et donnent les moyens à l'administration de s'orienter vers ces nouveaux outils.
Manque de moyens techniques et technologiques. Par exemple : les ouvriers ne disposent pas de smartphone et donc difficile d'utiliser des outils tels que Betterstreet ou fix my street.	Créer et utiliser des outils de suivi des actions qui sont peu chronophages et qui permettront une quantification des problématiques
Manque de temps pour un suivi administratif plus poussé des actions. On néglige le volet évaluation dans la mise en place d'actions.	Renforcer la communication autour des actions réalisées à travers les médias communaux.
Pas assez de suivi des actions.	Renforcer les liens entre l'administration et les ambassadeurs de la propreté et autres partenaires.
Pas assez de mobilisation de participants à des actions requérant des bénévoles	

2.3. Diagnostic de la propreté

- **Mesure quantitative de la propreté.**

Inventorisation quantitative de la propreté avec l'outil développé par la Wallonie Clic-4 WaPP : recensement des déchets sauvages et des autres nuisances sur les zones sélectionnées pour les mesures.

Récapitulatif des résultats d'août							
Récapitulatif par zone							
N° zone	Type de lieu	Nom/localisation du lieu	Date du recensement	Type de recensement	Déchets sauvages - Nbre unité malpropreté	Autres nuisances - Nbre unité malpropreté	Total nuisances - Nbre unité malpropreté
1	Alentour école ou arrêt transport en commun	Rue de France et Boulevard des combattants Mariembourg	11-08-2020	Obligatoire	1	16	17
2	Alentour école ou arrêt transport en commun	Pesche rue Noiret	11-08-2020	Obligatoire	2	6	8
3	Quartiers commerçants	Faubourg st Germain	11-08-2020	Obligatoire	13	13	26
4	Quartiers commerçants	Rue Grande à Brûly	11-08-2020	Obligatoire	16	2	18
5	Centre ville/centre de village	Place Général Piron	11-08-2020	Obligatoire	12	8	20
6	Centre ville/centre de village	Place de Mariembourg	11-08-2020	Obligatoire	4	2	6
7	Station service/parking/bords de routes communales	Lukoil,rue pont du Roy Couvin	11-08-2020	Obligatoire	24	8	32
8	Station service/parking/bords de routes communales	Station Total, route de Charlemagne	11-08-2020	Obligatoire	36	2	38
9	Espace naturel fréquenté/parc	Cul-des-sarts Parc du Bailly	11-08-2020	Obligatoire	1	2	3
10	Espace naturel fréquenté/parc	Couvin	11-08-2020	Obligatoire	8	20	28
11	Quartiers résidentiels	Gonrieux, résidence Kennedy	11-08-2020	Obligatoire	1	-	1
12	Quartiers résidentiels	Rue St Roch à Frasnes	11-08-2020	Obligatoire	4	2	6

Nuisances les plus rencontrées, hors déchets sauvages			
	n°1	n°2	n°3
Type de nuisance	Déjection canine ou autre déjection animale (hors oiseaux)	Graffiti/tag	Souillures adhérentes (min 1 A5 = 1/2 A4)
Nombre de fois rencontrée	16	16	12

Nombre de zones et Moyennes par type de lieu				
Type de lieu	Nbre Zones	Déchets sauvages μ nbre unité malpropreté	Autres nuisances μ nbre unité malpropreté	Total nuisances μ nbre unité malpropreté
Lieux Obligatoires				
Alentour école ou arrêt transport en commun	2	2	11	13
Quartiers commerçants	2	15	8	22
Centre ville/centre de village	2	8	5	13
Station service/parking/bords de routes communales	2	30	5	35
Espace naturel fréquenté/parc	2	5	11	16
Quartiers résidentiels	2	3	1	4
Lieux Facultatifs				
Lieux facultatifs	-	-	-	-

Score de la mesure				
	Nbre Zones	Déchets sauvages - μ unité malpropreté	Autres nuisances - μ unité malpropreté	Total nuisances - μ unité malpropreté
Tous types de lieux obligatoires confondus	12	10	7	17
Tous types de lieux facultatifs confondus	-	-	-	-
Lieux obligatoires + facultatifs	12	10	7	17

Problèmes de propreté spécifiques dans la commune (points noirs) :

Lors de la réalisation de ce diagnostic, les agents communaux impliqués dans le comité de pilotage ont listé quelques points noirs rencontrés sur la commune. Cette liste n'est pas exhaustive.

<p>Déchets sauvages sur le parcours entre la rue Adolphe Gouttier et le Belvédère.</p>	<p>Ce tronçon est emprunté plusieurs fois par jour par les élèves de l'école Jean-Rey. Il relie les diverses implantations mais est aussi utilisé pour rejoindre la salle de gym, le restaurant scolaire et l'internat. On dénombre la présence de nombreux déchets de consommation (papiers, canettes etc.) ainsi que des mégots.</p>
<p>Les bulles à verres attirent des dépôts clandestins, cela s'avère essentiellement problématique pour 4 sites de la commune.</p>	<p>De manière générale, nous remarquons qu'il est important que les bulles à verres soient régulièrement vidées afin que des contenants ne soient pas déposés aux alentours. A 4 endroits de la commune, les bulles sont placées dans des endroits plus isolés et des citoyens en profitent pour y déposer leurs détritux de toutes natures. Ces zones constituent des points noirs et bien que le BEP et les services communaux soient particulièrement vigilants, la problématique perdure. C'est notamment le cas à Cul-des-Sarts (Chaussée de l'Europe), Couvin (Route de Cul-des-Sarts), Pesche et Bruly de Couvin. La commune a procédé au placement de bulles enterrées à Frasnes dans l'espoir que ce genre de dispositif incite davantage au respect des lieux.</p>
<p>Utilisation des poubelles des cimetières à mauvais escient.</p>	<p>Tous les cimetières de l'entité (15) sont équipés d'un conteneur afin de permettre aux citoyens d'y déposer les fleurs fanées, pots, etc. (essentiellement, déchets verts, terre et plastique). On y retrouve constamment des sacs poubelles contenant des encombrants et autres déchets.</p>
<p>Les poubelles des zones résidentielles</p>	<p>Les zones résidentielles étant des domaines privés, le service du BEP ne collecte pas les poubelles dans les « rues » mais aux abords des zones. Lorsque les sacs bleus ne sont pas ramassés, les propriétaires les laissent à rue plutôt que de les récupérer pour effectuer le tri correcte.</p>
<p>Un night shop situé au centre de la ville de Couvin</p>	<p>Il s'agit d'un lieu de rassemblement. Les clients achètent de l'alcool et consomment sur le trottoir. Une poubelle est située à proximité donc les canettes ne sont pas jetées comme c'était le cas lorsqu'ils se rassemblaient dans le parc mais les mégots sont jetés au sol. Quotidiennement les ouvriers nettoient les trottoirs mais malgré tout, cela recommence.</p>
<p>Crottes de chien aux abords des plaines de jeux et parcs.</p>	<p>Ces coins de verdure sont souvent un lieu de rassemblement et de promenades, y compris pour les propriétaires canins peu scrupuleux. Les plaintes sont émises tant par les personnes qui fréquentent les lieux que par les ouvriers communaux en charge de l'entretien.</p>

Certains dépôts clandestins récurrents.	Notamment derrière le local de cyclos. Ces endroits sont régulièrement nettoyés mais on y retrouve toujours les mêmes types de déchets. Il s'agit probablement des mêmes auteurs.
Nombreux déchets le long de certaines voiries secondaires	cannettes, bouteilles, papiers, sacs poubelles probablement jetés par des automobilistes. Vu l'étendue des voiries communales, il est difficile de pouvoir identifier les auteurs.
Nombreuses bouteilles dans l'Eau Noire	Présence de bouteilles en verre en contrebas du balcon du Lindbergh (boîte de nuit). Ce dernier donne sur la rivière et les clients lancent leur vidange au lieu de les rapporter au bar.
Superficie boisée importante sur la commune.	Il est plus facile de créer un dépôt clandestin dans un endroit à l'abri des regards qu'en pleine ville. La plupart des dépôts sont localisés dans des parcelles boisées.
En période estivale, présence de nombreux camps scouts.	Sur la période juillet août, la région accueille un grand nombre de camps ce qui génère des nuisances. Un travail de sensibilisation des propriétaires de terrain et des chefs de camps est réalisé par l'agent constatateur et Monsieur Scouts afin de les inciter à trier et laisser les campements propres. Toutefois la prévention n'est pas suffisante à certaines places. Des déchets sont également générés lors de leurs déplacements.
Présence de taggs sur les infrastructures telles que cabines électriques, ponts du contournement etc.	A peine le contournement ouvert, les nouvelles infrastructures adjacentes étaient couvertes de taggs. C'est également le cas des cabines électriques et autres dispositifs.

Afin de compléter ce listing de points noirs et nous assurer que les préoccupations citoyennes seraient bien prises en compte dans notre plan d'action, une réunion citoyenne a été organisée le 18 février 2020. Dans l'impossibilité de recueillir l'avis de tous, nous avons travaillé sur base d'invitation. Un vingtaine de personnes furent contactées, nous les avons ciblées sur base de leur profil professionnel ou associatif. Les secteurs visés étaient les suivants :

Associations de commerçants, mouvements de jeunesse, maison des jeunes, représentants du monde scolaire, du tourisme, des associations environnementales et les ambassadeurs de la propreté.

Au total, 12 personnes ont accepté de nous prêter main forte et après une soirée riche en partages, nous avons pu dégager 8 points noirs

Les dépôts clandestins : pneus, sacs de poubelles noirs, matelas etc.	Identifié par tous les acteurs comme étant un souci important. Pas d'endroit ciblé, cette problématique est générale et concerne les endroits plus isolés, chemin de terre, bois, etc.
La problématique des canettes, que ce soit en centre-ville ou en bord de voirie	Couvin centre (lieux de rassemblements) mais aussi le long des voiries, que ce soit des routes communales ou autres.
Les mégots de cigarettes et chewing gum au sol	Centre de Couvin, endroit de rassemblement, devant les commerces, arrêts de bus...
Déjections canines	Cette incivilité est dérangeante. Principalement dans les parcs et à proximité des écoles. Toutefois, les participants n'ont pas ciblé des endroits précis de la

	commune.
Les poubelles débordantes	Ils visaient les poubelles publiques mais à nouveau, difficile de citer un endroit précis.
Les verres posés à proximité des bulles	La malpropreté autour des bulles à verres est problématique. Que ce soit les verres déposés au pied, les sacs poubelles et autres détritrus.
Les mauvaises herbes sur les trottoirs publiques	
Les plastics, bâches et ficelles agricoles que l'on retrouve dans la nature.	Essentiellement sur les sentiers et chemins agricoles ou en orée du bois.

Ce tableau reprend tous les points noirs identifiés, toutefois, ils ne faisaient pas tous l'unanimité auprès des participants. Ainsi la question des trottoirs enherbés préoccupaient 2 personnes alors que les dépôts clandestins et les bulles à verre faisaient l'unanimité.

La seconde étape de la démarche citoyenne consistait à reprendre les mêmes personnes afin d'envisager avec eux les pistes d'actions à entreprendre pour répondre à ces problématiques.

Ne pouvant aborder tous les points noirs, nous devons en sélectionner maximum 4. Nous avons fait le choix de poursuivre la réflexion avec les points noirs qui avaient suscités le plus grand consensus au sein des citoyens et qui répondaient également aux préoccupations du comité de pilotage.

- Lutter contre les dépôts clandestins
- Réduire les déchets sauvages au centre-ville
- Améliorer la propreté autour des bulles à verre et à vêtements
- Lutter contre les déjections canines

Une seconde rencontre était prévue avec ce groupe de travail le 31 mars mais le coronavirus en a décidé autrement. C'est donc sous la forme d'un questionnaire en ligne que nous avons interrogé les citoyens sur les pistes d'actions qu'ils envisageaient dans ce cadre. 12 personnes ont répondu à cette enquête. L'analyse des réponses reçues réalisée par Espace environnement se trouve en annexe de ce document.

• Conclusion :

Analyse SWOT

Atouts

- ◆ Acquisition de smartphones et abonnements data pour les chefs d'équipe voirie
- ◆ Présence d'un plan local de prévention et de sécurité qui a comme objectif la lutte contre les incivilités.
- ◆ Existence d'un service environnement composé d'un éco-conseiller et d'un agent communal à mi-temps.
- ◆ Bonne collaboration entre les services incivilités, Pssp et travaux.
- ◆ Existence de la semaine de la propreté, action de sensibilisation auprès des écoles
- ◆ Couvin utilise l'outil clic 4 wapp.
- ◆ Acquisition de gobelets réutilisables par la ville.
- ◆ Priorité mise sur la propreté des centre villes et villages.

Faiblesses

- ◆ Budget limité.
- ◆ L'effectif au service travaux est satisfaisant mais les contrats précaires des ouvriers ne permettent pas une productivité maximale.
- ◆ Au niveau administratif, les agents ne disposent pas du temps nécessaire pour assurer un suivi précis des dossiers.
- ◆ 1 seule balayeuse: couvre les besoins de Couvin et Mariembourg. Difficile d'être présente dans les autres villages.
- ◆ Absence de politique d'évaluation.
- ◆ Temps de travail de l'agent constatateur est insuffisant.
- ◆ Soutien politique perfectible
- ◆ Pas d'utilisation des outils de gestion des poubelles publiques
- ◆ Pas de tri des déchets publics. (Que ce soit poubelles publiques, déchets sauvages ou dépôts clandestins, tout finit au même endroit.)

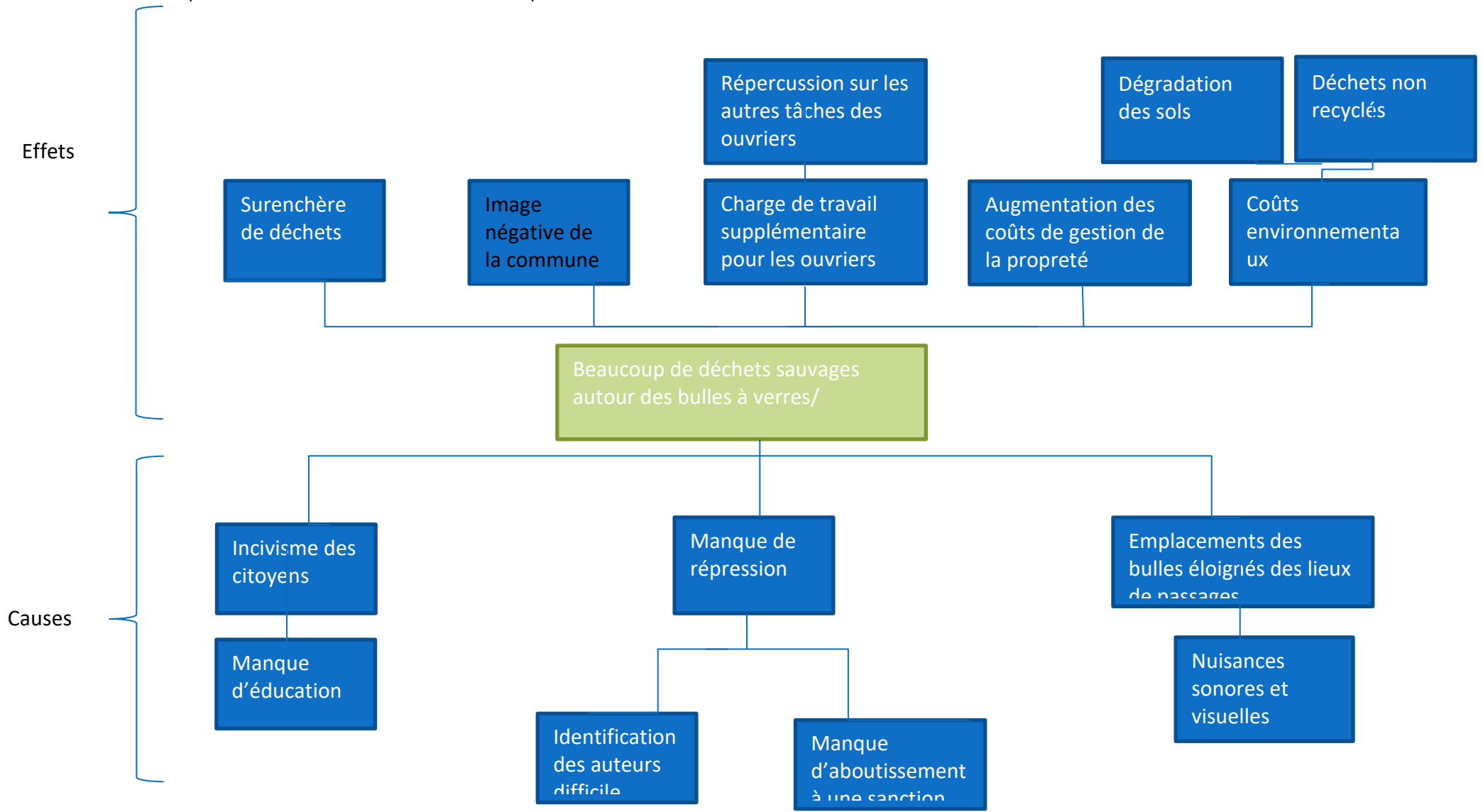
Opportunités

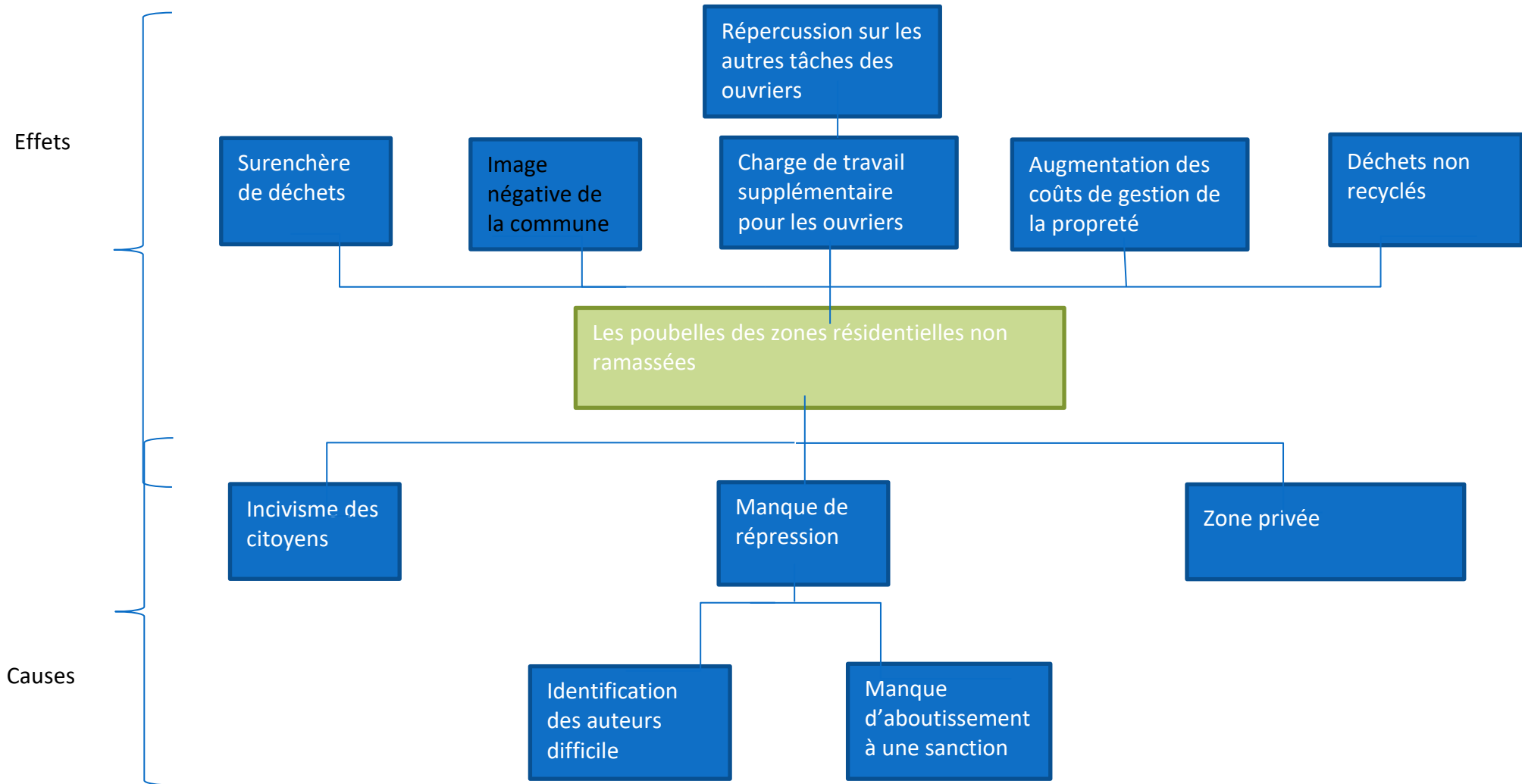
- ◆ Les écoles primaires sont sensibilisées à la problématique de la propreté.
- ◆ Existence d'un partenariat avec des services socio-culturels lors de la semaine de la propreté.
- ◆ Soutien du BEP qui met à disposition de nombreux outils de prévention.
- ◆ Les appels à projets permettent d'acquérir des moyens supplémentaires.
- ◆ Bonne gestion logistique et nombreux supports de communication fournis lors d'un grand nettoyage de printemps.
- ◆ Réaménagement du centre-ville dans les années à

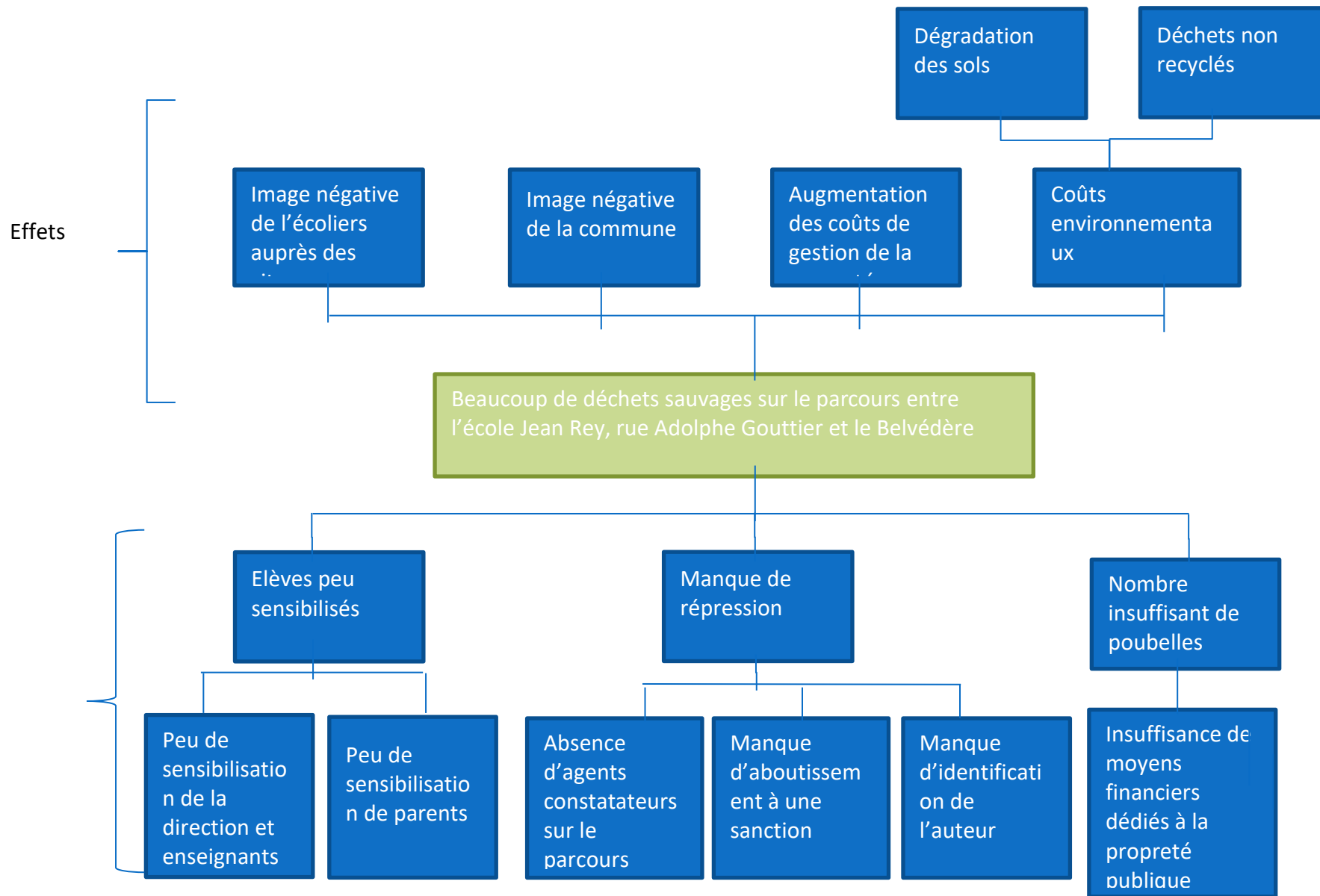
Menaces

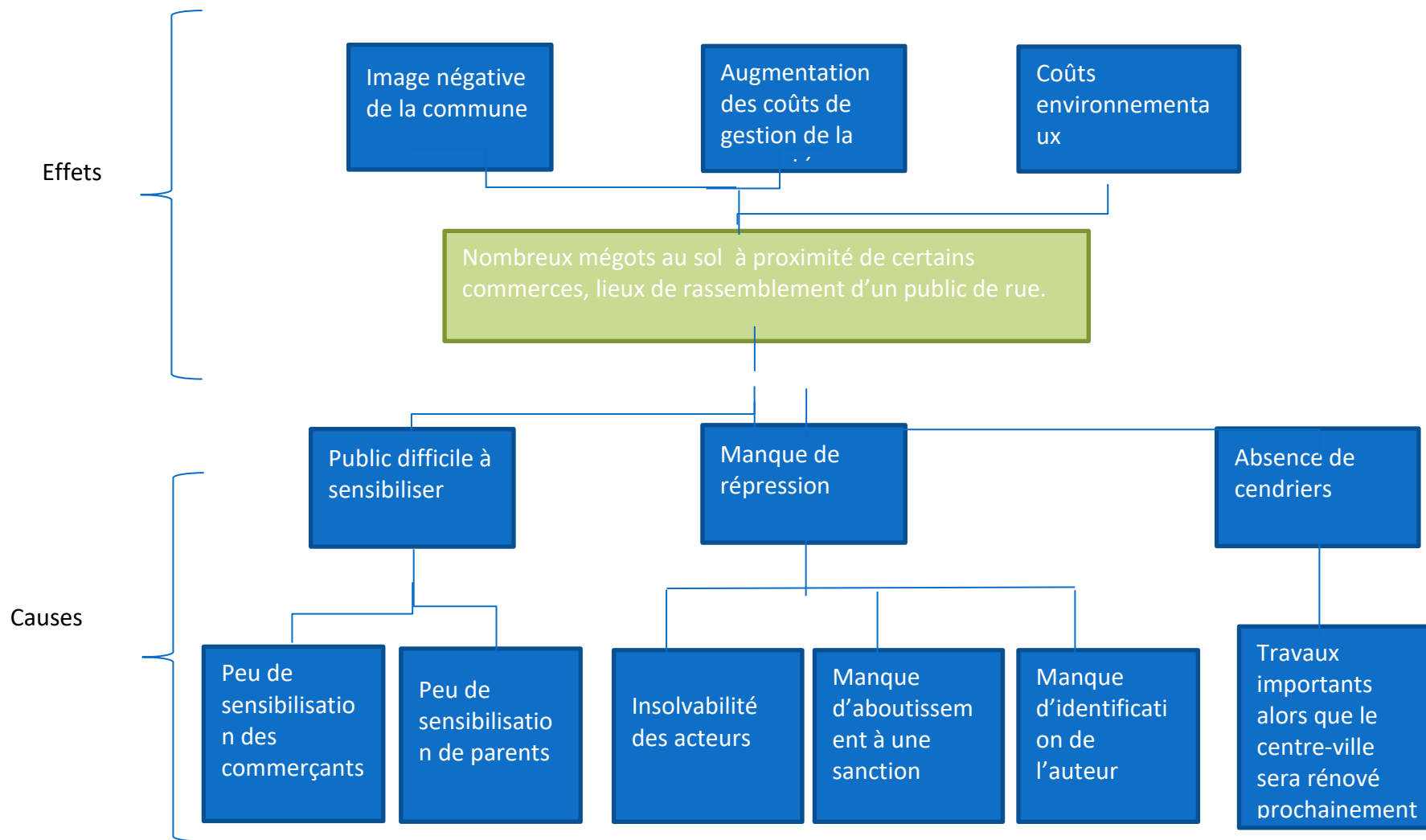
- ◆ Peu de mobilisation des citoyens lors d'action
- ◆ Superficie du territoire communal importante, nombreuses voiries communales et étendues boisées.
- ◆ Incivisme des citoyens.
- ◆ Présence de nombreux camps de scouts en période estivale ce qui engendre des déchets dans les campements et en bordure de route.
- ◆ Manque de répression des comportements inciviques, difficultés d'identifier les auteurs et peu d'aboutissement des sanctions prononcées

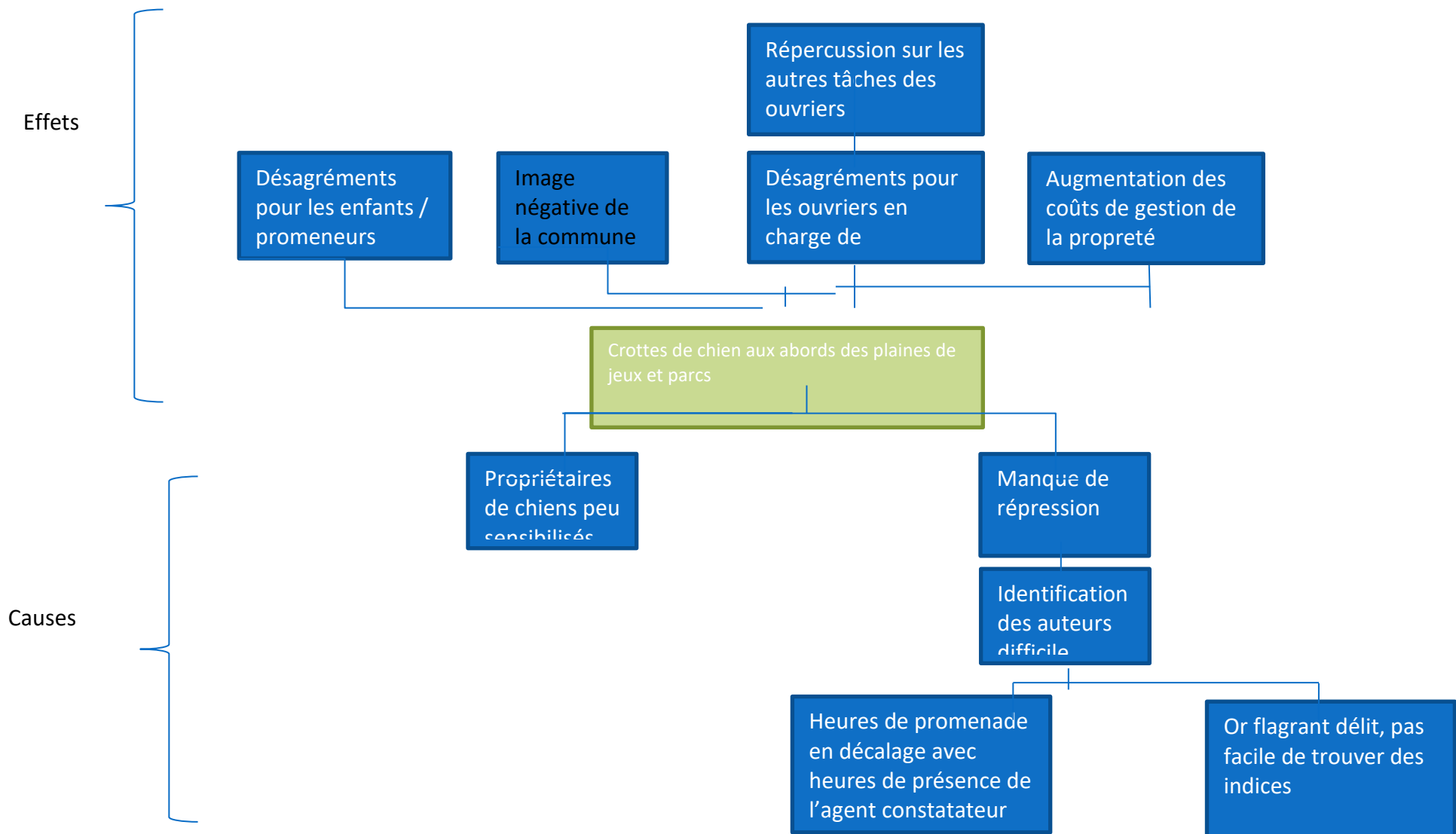
Présentation des points noirs identifiés sous forme d'arbres à problèmes.

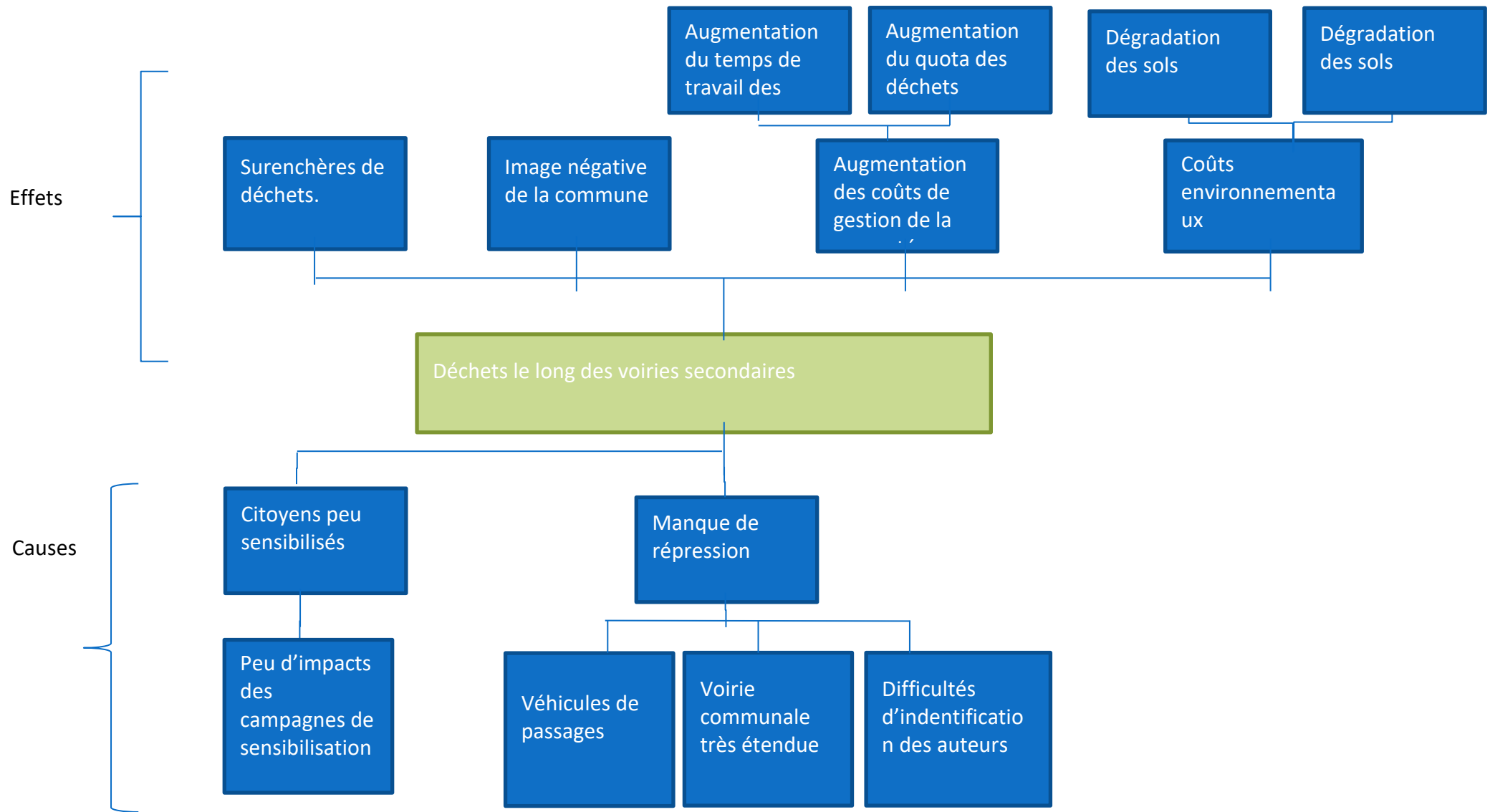


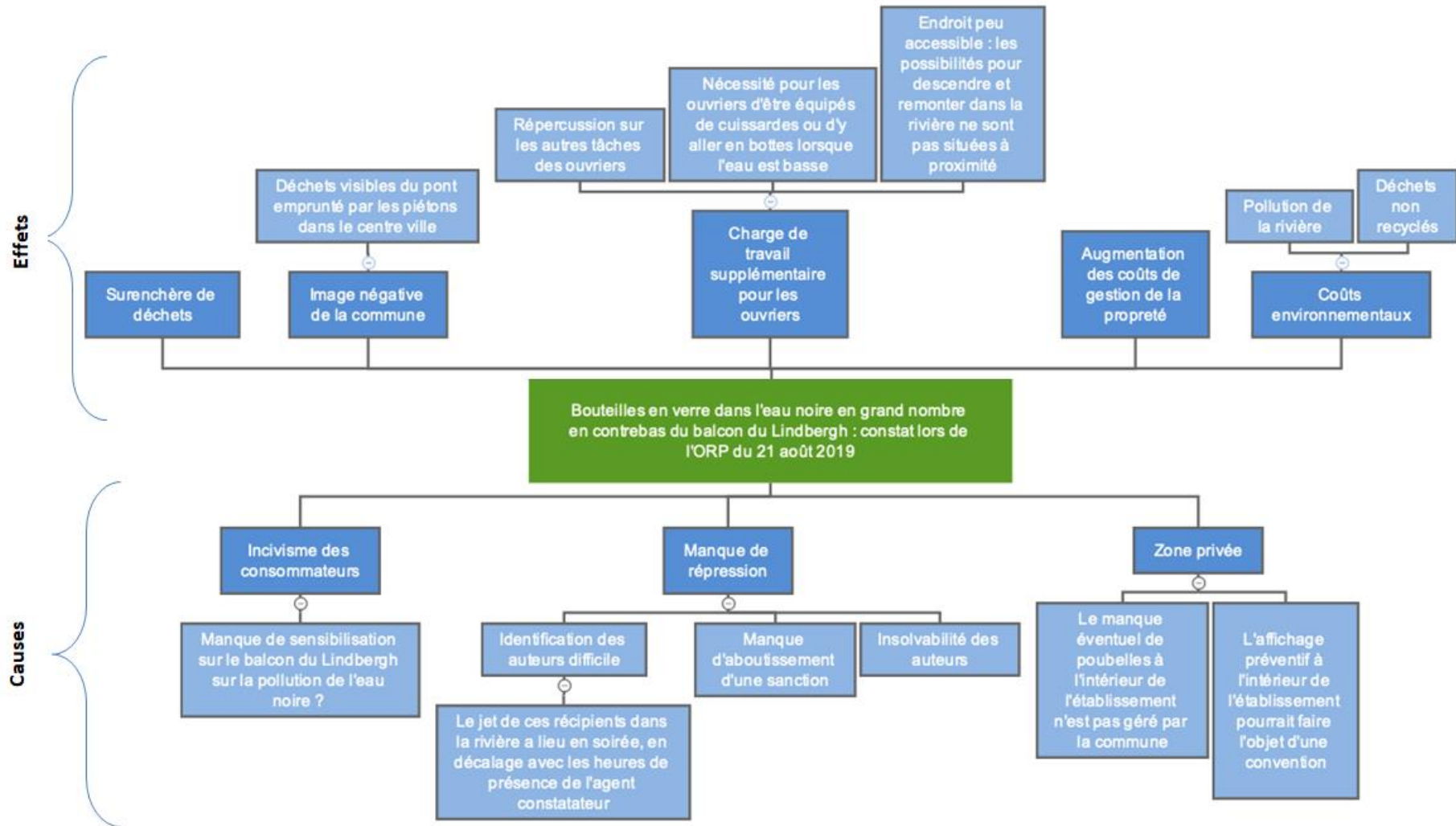












2.4. Identification de partenaires potentiels

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Objectif	Commentaire
Le ministère de l'Intérieur	Financier	Améliorer la sécurité en luttant contre les incivilités.	Notre commune dispose d'un plan stratégique de sécurité et de prévention dont l'un des objectifs est la lutte contre les incivilités.
La Wallonie	Financier	Améliorer la propreté publique.	Par les divers appels à projets, nous espérons disposer de plus de ressources financières, matérielles ou humaines pour mener à bien nos actions.
Intercommunale du BEP (Collecte)	Matériel/ Technique	Améliorer la collecte des déchets	Le BEP dispose d'analyses et statistiques relatives à la production de déchets sur notre commune. Partenaire essentielle en ce qui concerne la réflexion relative aux bulles à verre.
Intercommunale du BEP (Formation)	Humain Matériel	Sensibiliser et informer les citoyens	Action de sensibilisation dans les écoles et autres publics cibles. Utilisation des supports et matériels fournis par le BEP Mise à disposition de jobiste BEP
BeWapp ASBL	Financier/matériel/technique	Améliorer la propreté publique.	Via les appels à projets, pouvoir bénéficier de subventions pour développer notre politique propreté publique ou acquérir du nouveau matériel
Écoles	Humain	Renforcer la prévention auprès des élèves	Afin de s'assurer que les actions de prévention ne soient pas des one-shot, mise en place d'un partenariat avec les enseignants. Ceux-ci travaillent la problématique en amont et aval de l'action de sensibilisation ».
Associations de quartier	Humain	Sensibiliser et informer leurs publics cibles (jeunes/locataires logements sociaux/ etc.)	Apporte un soutien lors de la mise en œuvre des actions de sensibilisation « semaine de la propreté. »

SPW	Humain, technique, financier	Renforcer la propreté le long des voiries régionales.	Certains tronçons problématiques relèvent de la compétence du SPW.
Police locale	Humain Technique	Sanctionner les comportements inciviques	Dans le travail quotidien des agents de quartier. Réalisation d'actions coup de poing. La police dispose d'une connaissance pointue en ce qui concerne les sanctions administratives.
Fonctionnaire sanctionnatrice	Technique Humain	Sanctionner les comportements inciviques	Décide des sanctions applicables selon les infractions.
Médiatrice SAC	Technique Humain	Accompagner la mise en œuvre des sanctions	La médiatrice pourrait être une partenaire dans la mise en œuvre de la médiation pour des faits sanctionnés administrativement.
Contrats de Rivière et autres associations environnementales	Humaine Technique	Renforcer la propreté le long des cours d'eau	S'appuyer sur la connaissance en matière de gestion des cours d'eau et mener des actions communes de nettoyage.
Entreprises du secteur privé : secteur HORECA, associations des commerçants...	Humain	Sensibiliser et informer leurs clients et personnel	Travailler en collaboration avec les représentants des associations concernées afin de mener des actions de prévention ciblées. (ex- mégots devant les restaurants)
Ambassadeurs de la propreté (mis en place par BeWapp)	Humaine	Lutter contre les incivilités	Relais important entre un quartier et l'administration communale.

3. Programme d'actions

3.1 Détermination de la stratégie de la commune.

Sur base du diagnostic effectué par le comité de pilotage et des préoccupations des citoyens, nous allons ici définir la stratégie communale en matière d'amélioration de la propreté publique.

Sur base des points noirs identifiés et des propositions d'actions faites par les citoyens, le comité de pilotage s'est réuni afin de cibler les actions à mettre en place dans ce plan local de propreté.

Les propositions réalisées tiennent compte également de la faisabilité des projets proposés, que ce soit d'un point de vue financier, technique ou humain. Ce ne sont pas les idées qui manquaient mais beaucoup nécessitaient un budget important et un temps de réflexion et de prospection que nous n'avions pas.

Nous avons donc fait le choix de présenter un plan d'actions accessible avec les moyens qui sont les nôtres. Cela ne nous empêchera pas de rehausser nos objectifs en cours de plan et de développer d'autres actions si la possibilité nous en est offerte.

Parmi les actions proposées, nous souhaitons mettre en œuvre une cellule propreté. Celle-ci aura pour but d'analyser les divers appels à projets permettant de développer les actions du plan mais aussi d'autres actions qui répondraient à des besoins identifiés mais que nous ne pouvions inscrire dans le plan à l'heure actuelle.

Par exemple : afin de lutter contre la problématique des conteneurs personnels qui restent sur les trottoirs par manque d'espace de stockage ou encore les sacs poubelles des zones d'habitats permanents qui ne sont entassés à l'entrée des parcs résidentiels, nous pourrions envisager des poubelles enterrées avec un accès limité aux citoyens concernés. Ce genre de projet nécessite réflexion et prospection. Cela pourrait être l'une des tâches confiées à la cellule propreté.

Les propositions effectuées par le comité de pilotage furent présentées au Collège communal afin qu'il puisse les prévalider. En sa séance du 13/07/20, le Collège communal a marqué son accord sur les 3 priorités à établir dans ce PLP, à savoir :

1) **Priorité ciblée sur le lieu: l'amélioration de la propreté des sites des bulles à verre.**

La problématique des bulles à verre a été identifiée par les citoyens et par le comité de pilotage.

Ces endroits sont souvent problématiques et pour plusieurs raisons :

Lorsque les bulles sont pleines, les citoyens déposent leurs verres à côté de celles-ci ce qui incite les autres personnes à faire de même. Ce n'est pas respectueux du travail des collecteurs mais en plus, cela crée une pollution visuelle.

De plus, les bulles à verre sont souvent reculées du centre du village dans un souci esthétique et aussi pour éviter les nuisances sonores mais de facto, elles ne bénéficient pas de la vigilance sociale. Il est donc aisé pour les inciviques de déposer leurs encombrants en ayant pas trop mauvaise conscience puisque les ouvriers nettoieront le site.

2) La réduction du nombre de dépôts clandestins.

Tant au niveau de la population que du comité de pilotage, cette problématique est bien présente sur notre commune. De par l'étendue de notre territoire et le caractère rural de la commune, il est aisé pour ceux qui le désirent de se débarrasser de leurs encombrants dans la nature et autres endroits reculés.

Ces actes inciviques sont d'autant plus choquants pour la population que le point fort de notre région est la beauté de ses paysages et que la plupart des couvinois sont des fervents défenseurs de leur cadre de vie.

Au niveau de l'administration, outre l'aspect esthétique et environnemental, cette incivilité a un impact important sur les finances communales. (des coûts traitement des déchets et temps de travail des ouvriers.

Dans cette catégorie d'actions, nous englobons les points noirs identifiés comme :

- les dépôts clandestins en général
- plastics, bâches et ficelles agricoles que l'on retrouve dans la nature
- dépôts dans les conteneurs des cimetières.

3) La réduction des déchets sauvages.

Que ce soit dans le centre-ville, le long des voiries secondaires ou encore dans les cours d'eau, la problématique des déchets sauvages irrite les citoyens et l'administration communale.

Dans cette catégorie d'actions, nous englobons les points noirs identifiés comme :

- Les mégots de cigarettes, papiers, chewing gum au sol
- La problématique des canettes, que ce soit en centre-ville ou en bord de voirie

Au travers de ces 3 priorités, nous avons tenté de répondre à un maximum de points noirs identifiés par le comité de pilotage et les préoccupations des citoyens.

Les causes évoquées sont souvent un manque de civisme et de répression. Des actions transversales d'informations et de sensibilisation de certains publics cibles sont prévues. En ce qui concerne la répression, nous poursuivons les efforts pour identifier les auteurs, tant au niveau du travail de l'agent constatateur que de la police. Toutefois, nous souhaitons développer les prestations citoyennes. Nous espérons ainsi sensibiliser davantage les auteurs d'infractions au RGPA et réduire le nombre de récidives.

3.2. Détermination des objectifs globaux

Nous avons fait le choix de fixer des objectifs globaux minimaux, non par manque d'ambition mais plutôt par manque de repères et d'expérience. En effet, avant de débiter la rédaction de ce PLP, notre administration ne disposait pas d'informations chiffrées relatives à la propreté publique.

En réalisant ce plan, nous avons pris connaissance des statistiques fournies par l'intercommunale du BEP. Celles-ci nous serviront d'outils pour quantifier l'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre de ce plan. Nous allons également développer une méthodologie de recueil et traitement d'informations relatives à la propreté publique et principalement aux dépôts clandestins. Nous nous baserons sur l'utilisation de l'outil fix my street.

En l'absence d'une connaissance « quantifiée » des diverses problématiques, il nous semble prudent de fixer les objectifs globaux **minimaux**. Fin 2020, nous aurons une première indication chiffrée qui nous servira de référence. Après la 1ère année de mise en œuvre du plan, nous effectuerons une évaluation de l'impact des actions déjà entreprises et nous adapterons nos objectifs afin que ces derniers correspondent davantage à la situation.

Objectifs globaux poursuivis par le plan.

- 1) Réduire de 10% la quantité de déchets sauvages/ dépôts clandestins entre 2021 et 2024.
Évaluation : sur base du recensement clic 4 wapp.
Evaluation : nombre de dépôts clandestins constatés via l'utilisation de l'outil fix my street.
- 2) Réduire le coût de la gestion des déchets de 10% d'ici 2024 par rapport à 2021.
Evaluation : sur base de la comparaison des comptes communaux de 2021 et 2023.
- 3) Responsabiliser les citoyens dans la problématique de la propreté publique et pouvoir disposer fin 2024 d'au moins un ambassadeur de la propreté par village, soit 14.

Evaluation : nombres d'ambassadeurs inscrits et actifs.
Evaluation : nombres d'actions de nettoyages réalisées sur une année.
Evaluation : nombre de citoyens, associations qui participeront au Grand nettoyage de printemps.

Synthèse des moyens humains/financiers/matériels consacrés à la mise en œuvre du plan.

Piliers	Actions	Moyens financiers		Moyens Humains		Matériel
		Budget communal	Autre (subsidés / aides / ...)	Personnel communal	Autres	
Communication et sensibilisation	Placement de panneaux explicatifs aux abords des bulles à verre	2021 : 2000€		2021 : 20h administratif 20h placement sv travaux.		panneaux
	Brochure d'information	2021 : 3000€		2021 : 36h		
	Semaine de la propreté	2021 : 1050€ 2022 : 1050€ 2023 : 1050€ 2024 : 1050€	Financement d'un jobiste par le BEP durant les 2 journées de sensibilisation.	2021 : 60h 2022 : 60h 2023 : 60h 2024 : 60h	Par partenaire : 28h 16h pour animation 12h de préparation	Fournitures pour les animations. (comprises dans le coût) + outils didactiques du BEP
Infrastructure et équipements	Réorganisation des bulles à verre.	2021 :		2021 : analyse 8h sv travaux : 4h.	2021: Bep analyse 3h déplacement : 4h	
	Enfouissement des bulles à verre	2021 : 38231.16€ 2022 : 25000€ 2023 : 25000€	Selon appels à projets		BEP (placement) et firme terrassement	conteneurs

		2024 : 25000€				
	Enfouissement des poubelles dans un cimetière	2024 : 25000€	Selon appels à projets	2024 Administratif cimetière : 12h. Administratif travaux : 12h.	BEP ? (placement) et firme terrassement.	conteneur
	Réalisation d'un habillage des poubelles de cimetières	2021 : 1500€		2021 : 50h 2022 : 10h		Bois
	Poubelles publiques de tri	2023 : acquisition de poubelles	Recherche de subsides pour cette action.	2022 : 70h 2023 : 25H		Poubelles
Gestion de l'espace	Plantation d'arbres autour des poubelles dans les cimetières	2021 : acquisition 1000€ 2022 : 500€		2021 : 30h 2022 : 12h	DNF : 8h	plants
Participation	Utilisation de l'outil fix my street		Application BEWAPP	2021 : 20h 2022 : 20h 2023 : 20h 2024 : 20h		6 smartphones
	Soutien ambassadeurs de la propreté	2021 : 1360€ 2022 : 600€ 2023 : 600€ 2024 : 600€	Bewapp pour les fournitures aux ambassadeurs	2021 : 60h/an 2022 : 60h/an 2023 : 60h/an 2024 : 60h/an	Bénévoles ???	Banderoles + catering
Répression	Prestations citoyennes			2021 : selon nombres de prestations.	Temps de travail de la médiatrice SAC fédérale	Équipement travail

				2022 : idem		
				2023 :idem		
				2024 : idem		
TOTAL	2021 : 48141 €	2021 : X €	2021 : 300 heures	2021 :		
	2022 : 27150€	2022 : X €	2022 : 232 heures	2022 :		
	2023 : 26650 €	2023 : X €	2023 : 165 heures	2023 :		
	2024 : 51650 €	2024 : X €	2024 : 164 heures	2024 :		

Objectifs globaux fixés par nuisances ou lieux.

Comme expliqué précédemment, nous ne disposons pas à l'heure actuelle d'informations suffisantes que pour pouvoir établir des objectifs quantifiables qui tiennent la route. Nous avons donc fait le choix de fixer des objectifs minimum et de définir une méthodologie de travail qui nous permettra de les affiner par la suite.

Depuis septembre 2020, nous utilisons l'application fix my street en interne et nous disposerons d'informations plus détaillées à ce sujet.

1) Priorité ciblée sur le lieu: l'amélioration de la propreté des sites des bulles à verre.

Objectif global : Réduire le nombre de dépôts clandestins/déchets sauvages à proximité des bulles à verres de 10% entre 2021 et 2024.

Comment ? : En réaménageant le dispositif de bulles sur la commune afin que l'offre de bulles et les besoins de la population coïncident d'avantage.

En procédant à l'enfouissement de certaines bulles. Une amélioration de l'esthétique invite au respect des lieux.

Informers les citoyens sur les autres emplacements de bulles à verre.

En sensibilisant un maximum de personnes à la problématique.

Indicateurs : Nombre de signalements de dépôts clandestins effectués via fix my street.

Poids des bulles à verre collectées par le BEP. (Le verre déposé en dehors n'étant pas pesé, le poids des bulles devrait être supérieur si l'utilisation de celles-ci est effective.)

Objectifs de changement de comportement : On incite les citoyens à se rendre à une autre bulle située à proximité lorsque la première destination est saturée plutôt que de déposer les verres au pied.

Ambition : il nous semble que ces diverses actions proposées permettront d'atteindre et même de dépasser l'objectif global fixé. Pour rappel, le seuil de 10% fixé est un seuil minima que nous affinerons lorsque nous serons en possession d'une analyse statistique plus fine de la situation.

2) La réduction du nombre de dépôts clandestins.

Objectif global : Réduire le nombre de dépôts clandestins sur l'ensemble du territoire de 10% entre 2021 et 2024.

Comment ? : En informant les citoyens sur le panel des solutions dont il dispose pour se débarrasser de leurs encombrants et en les incitant à les utiliser.

En luttant contre les dépôts de sacs poubelles dans les contenaires des cimetières.

En utilisant l'application fix my street afin d'être informés sur la présence de dépôts et pouvoir ainsi réagir rapidement.

En sensibilisant un maximum de personnes à la problématique

Indicateurs: Le nombre de signalements de dépôts clandestins effectués grâce à fix my street
Via le nombre d'interventions de l'agent constatateur pour des dépôts clandestins

Objectifs de changement de comportement :

On incite les citoyens à utiliser toutes les infrastructures à leur disposition pour évacuer et trier leurs encombrants au lieu de s'en débarrasser dans la nature.

Lorsque l'application fix my street sera ouverte aux citoyens, on les invite à signaler les dépôts clandestins aux agents communaux afin que ceux-ci puissent être évacués au plus vite.

Ambition : Au vu des actions mises en place, le nombre de 10% pour fin 2024 nous semble raisonnable dans un premier temps. Nous sommes conscients qu'en limitant l'accès aux poubelles des cimetières (par ex), le problème risque d'être déplacé au lieu de résolu. Nous ne pourrions pas surveiller tous les lieux susceptibles d'accueillir des dépôts clandestins. Il faut donc agir sur la conscience individuelle et collective. Comme tous les objectifs, celui-ci sera réévalué au besoin.

3) La réduction des déchets sauvages.

Objectif global : Réduire le nombre de déchets sauvages sur l'ensemble du territoire de 10% entre 2021 et 2024.

Comment ? En sensibilisant un maximum de personnes à la problématique, notamment les écoliers et étudiants afin que ceux-ci puissent à leur tour sensibiliser leurs parents.
En développant le réseau des ambassadeurs de la propreté et en promotionnant leur rôle.
En disposant de poubelles permettant le tri.

Indicateur : Nombre d'actions de sensibilisation réalisées et nombre de personnes y ayant participé.
Nombre d'ambassadeurs de la propreté et nombre d'actions menées par ceux-ci.

Nombre de poubelles PMC placées.

Objectifs de changement de comportements :

Conscientiser les citoyens afin qu'ils cessent ces comportements nuisibles.
Inviter les citoyens à devenir ambassadeurs de la propreté.

Ambition : Cet objectif de réduction de 10% du nombre de déchets sauvages nous semble justifié, au vu du peu de recul que nous avons quand à la quantification de ce phénomène. Tout comme pour les dépôts clandestins, nous devons agir sur les comportements individuels. Bien que le travail de sensibilisation soit déjà entamé, cela prendra du temps pour réellement changer les choses. Cet objectif sera réévalué au besoin.

3.3. Plan d'actions

Nous avons réalisé ce tableau afin d'avoir une vision des différentes actions qui seront présentées dans ce PLP. Pour chacune d'elle, nous avons indiqué à quelle priorité elle se référerait et à l'aide d'un code couleur, nous avons explicité quel étai(en)t le(s) piliers mobilisés.

Comme vous pourrez le constater, certaines actions sont transversales et concernent plusieurs priorités, d'autres mobilisent plusieurs piliers.

	Déchets sauvages	Bulles à verre	Dépôts clandestins
1 Réorganisation BAV		Infrastructure	
2 Panneau informatif BAV		Com. Sensibilisation	
3 Enfouissement BAV		Infrastructure	
4 Brochure information	Com. Sensibilisation	Com. Sensibilisation	Com. Sensibilisation
5 Conteneurs enterrés cimetières			Infrastructure
6 Habillage des conteneurs de cimetières			Infrastructure
7 Réalisation de plantations autour des poubelles des cimetières			Gestion de l'espace
8 Cellule propreté	Com. Sensibilisation, Gestion de l'espace	Com. Sensibilisation, Gestion de l'espace	Com. Sensibilisation
9 Semaine de la propreté	Com. Sensibilisation	Com. Sensibilisation	Com. Sensibilisation
10 Fix my street		Participation, Gestion de l'espace	Participation, Gestion de l'espace
11 Ambassadeurs propreté	Participation, Com. Sensibilisation		
12 Prestations citoyennes	Répression	Répression	Répression
13 Placer des poubelles de tri	Infrastructure		

Piliers

Com. Sensibilisation
Infrastructure
Participation
Gestion de l'espace
Répression

Priorité n°1 : Améliorer la propreté autour des bulles à verre.

Cette problématique a été relevée tant par les citoyens que par le comité de pilotage. Nous pensons que les dépôts clandestins et les déchets sauvages qui s'agglutinent à ces endroits sont le résultat de plusieurs facteurs :

- 1) Lorsque les bulles sont pleines, les citoyens déposent leurs verres au pied de celles-ci.
- 2) Certaines bulles sont placées à l'extérieur des villages et ne bénéficient pas de la vigilance sociale, cela en fait un endroit propice aux dépôts clandestins en tous genres.
- 3) Le phénomène de la « crasse attire la crasse »

Afin de lutter contre ces phénomènes, nous proposons de :

- 1) Réorganiser les emplacements des bulles et le nombre de celles-ci selon le taux de remplissage et la vigilance sociale.
- 2) D'informer les citoyens sur l'emplacement de bulles proches où déposer leurs verres en cas de saturation.
- 3) D'enterrer les bulles afin de réduire les nuisances visuelles et encourager plus de respect des lieux.

Action 1	Réorganisation des bulles à verre.
Pilier	Infrastructure et équipements
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins et déchets sauvages aux abords des bulles à verres.
Objectif(s) d'impact	<p>Améliorer la propreté autour des bulles à verre en réorganisant leur emplacement sur le territoire communal.</p> <p>Réduire les dépôts clandestins et déchets sauvages autour des bulles à verre de 10% entre 2021 et 2024.</p> <p>Nous pensons que la saturation rapide de certaines bulles à verre engendre le dépôt de vidanges au pied de celles-ci.</p> <p>Nous envisageons de déplacer les bulles problématiques, d'ajouter des bulles là où le taux de remplissage est important et de supprimer certains sites moins utilisés.</p>
Objectif(s) d'activité	<p>Réaliser un nouveau plan de redéploiement des bulles.</p> <p>Analyser et comparer les données relatives aux remplissages des bulles et dépôts clandestins avant et après changement.</p>
Description	<p>1) Etapes clés.</p> <p>A partir de septembre 2020 : quantifier la problématique des bulles à verres. (Nombre de dépôts clandestins, nature, etc) L'utilisation de l'outil fix my street permettra aux équipes de terrains de relayer la présence de dépôts ainsi que leur nature. Sur base de ces données, des statistiques seront effectuées.</p> <p>Sur base des informations fournies par le BEP sur le remplissage des différentes bulles, les kilos de verres collectés et le nombre de collectes (données annuelles), nous envisagerons une disposition différente des bulles à verre.</p> <p>Préparer les éventuels nouveaux endroits et déplacer les bulles avec le</p>

	<p>BEP.</p> <p>2) les lieux concernés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les sites où des bulles à verres sont disposées. - attention particulière aux bulles de Cul-des-sarts, Couvin et Mariembourg qui disposent de plusieurs sites par entité. <p>3) les nuisances concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Verres déposés au pied des bulles débordantes - Autres déchets/dépôts au pied des bulles <p>4) les publics cibles concernés</p> <p>Les usagers des bulles à verre.</p>
Liens avec le diagnostic	La problématique a été identifiée tant par les membres du comité de pilotage que par les citoyens qui ont participé à la plateforme.
Porteur de l'action	La structure porteuse de ce projet sera l'administration communale. . Toutefois, cela ne pourra pas être réalisé sans l'aide du BEP, notre partenaire dans la gestion des déchets.
Partenaires mobilisés	<p>Le BEP : technique et humain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission des statistiques pour le remplissage des bulles à verre. - Vidage des bulles et déplacements.
Planning	<p>Janvier 2021 : analyse des statistiques du BEP sur la collecte des verres. Mars 2021 : analyse des données fix my street.</p> <p>15 mars : identification et réaménagement des sites problématiques, approbation par le collège.</p> <p>Mai 2021: Déplacement des bulles</p> <p>Communication sur les réseaux sociaux et via la presse papier des changements</p>
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	<p>Moyens humains.</p> <p>Bep pour déplacement des bulles.</p> <p>Service des travaux pour aménagement des sites. (dépendra du nombre de sites à aménager).</p> <p>Analyse et proposition d'aménagement : Bep : 3h/ Agents communaux 8h</p>
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Fonds propre pour le déplacement des bulles à verre. Travaux réalisés par le BEP et la commune.</p> <p>Les moyens humains du Bep sont financés par le Bep.</p>

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Nbre sites problématiques	Mars 2021	
Sites réaménagés	Septembre 2021	
Site supprimés	Septembre 2021	

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Poids des verres collectés par bulles.	1/an	Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X
Nombre dépôts	1/an	Données collectées via fix my street*

*La période pré déplacement sera notre période de référence et sera extrapolée sur une période de 12 mois.

Action 2	Placement de panneaux explicatifs aux abords des bulles à verre
Pilier	Communication, sensibilisation
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins et déchets sauvages aux abords des bulles à verres.
Objectif(s)	<p>Améliorer la propreté autour des bulles à verre en invitant les usagers à se rendre sur un autre site de bulles lorsque le premier choisi est saturé.</p> <p>Réduire les dépôts clandestins et déchets sauvages autour des bulles à verre de 10% entre 2021 et 2024.</p> <p>En informant la population que d'autres bulles peuvent accueillir leurs verres pas trop loin et en rappelant le risque encouru pour un dépôt sauvage, nous espérons les dissuader.</p> <p>Placer un panneau sur chaque site de bulles à verre.</p> <p>Actuellement, cela représente 25 sites mais ce nombre risque de changer après remaniement des sites.</p>
Description	<p>Placement de panneaux à proximité des bulles. Ces panneaux indiqueront les autres sites à proximité ainsi que les informations relatives aux heures d'ouverture du parc à conteneurs, rappelleront les consignes de tri, indiqueront les numéros utiles (bep, commune)</p> <p>2) les lieux concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les sites où des bulles à verres sont disposées. - attention particulière aux bulles de Cul-des-sarts, Couvin et Mariembourg qui disposent de plusieurs sites par entité. <p>3) les nuisances concernées,</p> <ul style="list-style-type: none"> - verres déposés au pied des bulles débordantes <p>4) les publics cibles concernés</p> <p>Les usagers des bulles à verre.</p>
Liens avec le diagnostic	La problématique a été identifiée tant par les membres du comité de pilotage que par les citoyens qui ont participé à la plateforme.
Porteur de l'action	La Ville
Partenaires mobilisés	/
Planning	<p>mars 2021 : Dès que les sites pour les bulles seront définis, préparation des panneaux indicateurs + Marché public pour l'impression.</p> <p>Mai 2021: placement des panneaux simultanément au réaménagement des sites.</p>
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Un budget communal sera fixé pour le marché public Réalisation de panneaux d'information : 20h de travail en interne pour la conception, réalisation du MP et suivi de l'impression.

	Placement réalisé par le service travaux. (+/- 20 h de travail)												
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Budget de la commune pour l'achat des panneaux : 2000€ + temps de travail du personnel impliqué.												
Indicateurs de suivi de l'action													
Activité	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de panneaux placés</td> <td>Septembre 2021</td> <td>Panneaux/sites</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Nombre de panneaux placés	Septembre 2021	Panneaux/sites						
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul											
Nombre de panneaux placés	Septembre 2021	Panneaux/sites											
Impact	<p>Difficile à identifier car cette action se déroulera en même temps que le réaménagement des sites.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poids des verres collectés par bulles.</td> <td>1/an</td> <td>Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X</td> </tr> <tr> <td>Nombre dépôts</td> <td>1/an</td> <td>Données collectées via fix my street*</td> </tr> </tbody> </table> <p>*La période pré déplacement sera notre période de référence et sera extrapolée sur une période de 12 mois.</p>	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Poids des verres collectés par bulles.	1/an	Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X	Nombre dépôts	1/an	Données collectées via fix my street*			
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul											
Poids des verres collectés par bulles.	1/an	Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X											
Nombre dépôts	1/an	Données collectées via fix my street*											

Action 3	Enfouissement des bulles à verre
Pilier	Infrastructures et équipements
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins et déchets sauvages aux abords des bulles à verres.
Objectif(s)	<p>Améliorer la propreté autour des bulles à verre en plaçant des bulles enterrées.</p> <p>Réduire les dépôts clandestins et déchets sauvages autour des bulles à verre de 10% entre l'année précédant le placement et l'année suivante.</p> <p>Placer au minimum un site de bulles enterrées par an.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2021 2022 2023 2024. <p>Le recours aux bulles enterrées permet de réduire la nuisance sonore et visuelle d'un dispositif aérien.</p> <p>D'un point de vue esthétique, il est prouvé qu'un endroit propre et agréable sera moins souvent enlaidi. De plus, ce système permet de placer les bulles dans des endroits plus centraux car les nuisances pour les riverains sont moindres. De la sorte, la vigilance sociale peut opérer et il est plus compliqué d'aller y déposer ses encombrants.</p>
Description	<p>Afin d'enrayer cette problématique des dépôts clandestins autour des bulles à verre, nous souhaitons procéder à la mise en terre de celles-ci.</p> <p>Le collège s'est engagé à procéder à la mise en terre d'un site de containers par année sur fonds propres.</p> <p>Afin de permettre l'acquisition de plus de bulles, le collège répondra aux appels à projets qui permettraient de répondre à cette volonté.</p> <p>Afin de sélectionner les sites, nous tiendrons compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des endroits problématiques ciblés. - De l'opportunité de certains travaux. <p>2) les lieux concernés :</p> <p>Des bulles enterrées seront placées lors de la réfection du parking de la ferme Walkens à Couvin.</p> <p>D'autres sites seront planifiés après analyse du dispositif des bulles à verre.</p> <p>3) les nuisances concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Verres déposés au pied des bulles débordantes - autres déchets/dépôts au pied des bulles <p>4) les publics cibles concernés</p> <p>Les usagers des bulles à verre.</p>

Liens avec le diagnostic	La problématique a été identifiée tant par les membres du comité de pilotage que par les citoyens qui ont participé à la plateforme.														
Porteur de l'action	L'administration communale														
Partenaires mobilisés	Le BEP. partenariat humain et technique FostPlus : partenariat financier														
Planning	Le collège communal s'est engagé à enterrer 4 bulles lors de l'aménagement du parking de la Ferme Waelkens (2020-2021). Chaque année, il prévoira au budget le financement d'un site par an. Recherche de subventions permettant de réduire le coût de l'opération afin de placer d'avantage de bulles enterrées.														
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Le budget communal doit prévoir chaque année la réalisation sur fonds propre de la mise en terre d'un site de bulles à verre. 2021 : Travaux pour les bulles de la ferme Waelkens : 4 containers à enterrer 38231.16€ (fourniture 17996 HTVA et pose 13600 HTVA) 2022 : à évaluer selon les besoins des sites définis. 2023 : à évaluer selon les besoins des sites définis 2024 : à évaluer selon les besoins des sites définis														
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds propre - Intercommunale du BEP : moyen humain/ matériel. <p>Eventuelles subventions obtenues à ce titre.</p>														
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prévision budgétaire</td> <td>Septembre X-1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sites enterrés</td> <td>1 x par an, fin année</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Prévision budgétaire	Septembre X-1		Sites enterrés	1 x par an, fin année				
	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul												
Prévision budgétaire	Septembre X-1														
Sites enterrés	1 x par an, fin année														
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs par bulle enterrée</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de remplissage des bulles.</td> <td>1/an</td> <td>Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après</td> </tr> <tr> <td>Nombre dépôts sauvages autour de la bulle</td> <td>1/an</td> <td>Données collectées via fix my street.</td> </tr> <tr> <td>Poids des collectes</td> <td>1/an</td> <td>Comparaison du poids des verres collectés avant et après l'enfouissement.</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs par bulle enterrée	Fréquence de suivi	calcul	Taux de remplissage des bulles.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après	Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.	Poids des collectes	1/an	Comparaison du poids des verres collectés avant et après l'enfouissement.
Indicateurs par bulle enterrée	Fréquence de suivi	calcul													
Taux de remplissage des bulles.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après													
Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.													
Poids des collectes	1/an	Comparaison du poids des verres collectés avant et après l'enfouissement.													

Priorité 2 : La réduction du nombre de dépôts clandestins.

Cette problématique a été pointée du doigt, tant par le comité de pilotage que par les citoyens. Les dépôts varient selon leurs tailles, leurs natures (ménagers, pneus, déblais, déchets de construction) mais aussi selon l'endroit où ils se retrouvent.

Les approches ne pourront être les mêmes selon le type de dépôts qui sera visé.

Nous avons ciblé 3 types d'endroits où ces dépôts sont récurrents :

- Les bulles à verre. Nous avons déjà abordé le sujet précédemment.
- Les poubelles des cimetières. Chaque cimetière dispose d'un conteneur afin de permettre aux familles qui entretiennent les tombes de leurs défunts de jeter les anciennes fleurs. Toutefois, nous remarquons que très souvent ces conteneurs débordent car ils sont remplis de sacs poubelles et de détritrus qui n'y ont absolument pas leur place. Quand ceux-ci sont pleins, les sacs sont déposés à proximité.

Certains citoyens préfèrent venir jeter leurs déchets dans ces poubelles plutôt que d'utiliser les poubelles domestiques qui leur sont facturées.

Afin d'enrayer cette problématique nous allons explorer plusieurs pistes :

Réaliser des bardages autour des conteneurs afin de réduire les orifices de dépôts et ne plus permettre d'y jeter un sac de 60 ou 100L

Planter des haies afin d'embellir les lieux et de dissimuler les centenaires.

Placer un conteneur enterré dans l'un des cimetières. Il s'agira ici d'un essai car cette solution est très onéreuse.

- Les dépôts qui sont déversés en pleine nature. Vu l'étendue de notre commune et la superficie des espaces boisés nous ne saurons jamais empêcher le citoyen malveillant de réaliser un dépôt clandestin s'il le désire.

C'est pourquoi nous souhaitons développer plus de sensibilisation, d'implication citoyenne et de réactivité pour l'enlèvement des dépôts.

Lorsque nous aurons évalué l'utilisation de l'application fix my street en interne, nous pourrons envisager de l'ouvrir aux citoyens. De sorte, ils pourront nous informer sur les dépôts clandestins découverts et nous fournir une localisation précise des faits. L'agent constatateur et les ouvriers pourront réagir au plus vite et éviter ainsi la surenchère de détritrus.

Action 4	Enfouissement des poubelles dans les cimetières
Pilier	Infrastructures et équipements
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins. Dans ce cas, nous visons plus particulièrement les dépôts réalisés dans et autour des conteneurs des cimetières.
Objectif(s)	<p>Réduire les dépôts clandestins effectués dans et autour des conteneurs de cimetière.</p> <p>Placer au moins un dispositif de poubelles enterrées d'ici 2024</p> <p>Dans l'année suivant l'aménagement d'un conteneur enterré, diminution de 30% du poids des déchets collectés dans ce conteneur.</p> <p>A l'heure actuelle, nous ne pouvons dire ce que représente le poids des déchets de cimetière par rapport aux détritrus ménagers contenu dans ces poubelles mais il nous semble que si nous parvenons à empêcher les citoyens à déposer leurs déchets ménagers, cet objectif pourra être atteint.</p>
Description	<p>De plus en plus de sacs de déchets sont abandonnés dans les cimetières. Pour éradiquer ce problème, il y a lieu de placer des poubelles enterrées avec petits orifices afin qu'il ne soit pas possible d'y mettre des sacs.</p> <p>Un orifice récolterait les dépôts « verts » permettant ainsi le compostage et un autre récolterait les autres déchets tels les plastiques.</p> <p>Etape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le cimetière le plus adéquat pour accueillir de dispositif. (Problématique et possibilité d'accès pour les camions du Bep) - Réaliser une étude de marché pour définir quel type de conteneur enterré convient le mieux. - Procédure d'exhumation éventuelle. - Placement du conteneur. <p>Public visé : les personnes qui entretiennent les tombes de défunts. Et les citoyens qui détournent l'utilité des poubelles de cimetière à leurs propres fins.</p> <p>Cette problématique a été mise en avant par le service travaux ainsi que par le BEP qui est chargé de collecter les conteneurs. Les citoyens ont également pointé du doigt les dépôts aux alentours des conteneurs.</p>
Porteur de l'action	La Ville
Partenaires mobilisés	<p>Le Bep pour l'aspect technique et humain.</p> <p>Bewapp pour le financement d'un tel projet.</p>
Planning	<p>2022 : définir quel sera le cimetière test. vérifier la présence d'impétrants pour l'installation des conteneurs + si besoin entamer procédure d'exhumation (avis pendant 12 mois)</p> <p>2023 : début des travaux, exhumation éventuelle</p> <p>2024 : travaux terminés et conteneur opérationnel</p>
Moyens mobilisés : budget financier	Temps consacré par le service travaux (ouvrier et administratif)

et temps consacré	Financement d'un conteneur sur fonds propres si pas de subvention : +/- 15000 € pour acquisition et placement d'un conteneur.																					
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Budget de la commune Recherche de subvention pour financer ce projet.																					
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" data-bbox="660 560 1401 860"> <tr> <th data-bbox="660 560 903 591">Indicateurs</th> <th data-bbox="903 560 1139 591">Fréquence de suivi</th> <th data-bbox="1139 560 1401 591"></th> </tr> <tr> <td data-bbox="660 591 903 689">Demandes de subside réalisées pour ce projet</td> <td data-bbox="903 591 1139 689">1 fois par an</td> <td data-bbox="1139 591 1401 689">Nombre appels à projets réalisés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="660 689 903 788">Inscription au budget communal sur fonds propre</td> <td data-bbox="903 689 1139 788">À prévoir pour le budget de 2023</td> <td data-bbox="1139 689 1401 788">Oui / Non</td> </tr> <tr> <td data-bbox="660 788 903 860">Présence d'un conteneur enterré</td> <td data-bbox="903 788 1139 860">Fin 2024</td> <td data-bbox="1139 788 1401 860">Oui/Non</td> </tr> </table> <table border="1" data-bbox="660 913 1401 1267"> <tr> <th data-bbox="660 913 935 945">Indicateurs</th> <th data-bbox="935 913 1171 945">Fréquence de suivi</th> <th data-bbox="1171 913 1401 945">calcul</th> </tr> <tr> <td data-bbox="660 945 935 1178">Tonne de déchets récolté en 12 mois dans 1 conteneur.</td> <td data-bbox="935 945 1171 1178">1/an</td> <td data-bbox="1171 945 1401 1178">Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après</td> </tr> <tr> <td data-bbox="660 1178 935 1267">Nombre dépôts sauvages autour de la bulle</td> <td data-bbox="935 1178 1171 1267">1/an</td> <td data-bbox="1171 1178 1401 1267">Données collectées via fix my street.</td> </tr> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi		Demandes de subside réalisées pour ce projet	1 fois par an	Nombre appels à projets réalisés	Inscription au budget communal sur fonds propre	À prévoir pour le budget de 2023	Oui / Non	Présence d'un conteneur enterré	Fin 2024	Oui/Non	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Tonne de déchets récolté en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après	Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.
Indicateurs	Fréquence de suivi																					
Demandes de subside réalisées pour ce projet	1 fois par an	Nombre appels à projets réalisés																				
Inscription au budget communal sur fonds propre	À prévoir pour le budget de 2023	Oui / Non																				
Présence d'un conteneur enterré	Fin 2024	Oui/Non																				
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul																				
Tonne de déchets récolté en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après																				
Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.																				
Impact																						

Action 5	Réalisation d'un habillage des poubelles de cimetières
Pilier	Infrastructures et équipements
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins. Dans ce cas, nous visons plus particulièrement les dépôts réalisés dans et autour des conteneurs des cimetières.
Objectif(s)	<p>Réduire les dépôts clandestins effectués dans et autour des conteneurs de cimetière.</p> <p>Réduire de 10% le poids des déchets collectés après la mise en place de la structure. (A comptabiliser sur les 12 mois suivant.)</p> <p>Pour fin 2022, avoir procédé à l'habillage de tous les conteneurs des cimetières.</p> <p>Cette fabrication artisanale aurait pour but de réduire l'orifice d'entrée des conteneurs actuels.</p> <p>A l'heure actuelle, nous ne pouvons dire ce que représente le poids des déchets de cimetière par rapport aux détritrus ménagers contenus dans ces poubelles mais il nous semble que si nous parvenons à empêcher les citoyens à déposer leurs déchets ménagers, cet objectif pourra être atteint.</p>
Description	<p>De plus en plus de sacs de déchets sont abandonnés dans les poubelles des cimetières. Pour éradiquer ce problème, nous proposons d'encastrer les poubelles dans des structures en bois afin de réduire l'orifice d'entrée.</p> <p>Cette action est une alternative moins couteuse que l'action qui consiste à enterrer des conteneurs dans les cimetières. Elle pourra être réalisée plus rapidement que la seconde mais elle ne permet pas d'améliorer l'esthétique.</p> <p>Etapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les cimetières les plus problématiques afin de planifier les travaux. - Réaliser les coffrages - Placement des coffrages. <p>Public visé : les personnes qui entretiennent les tombes de défunts. Et les citoyens qui détournent l'utilité des poubelles de cimetière à leurs propres fins.</p> <p>Cette problématique a été mise en avant par le service travaux ainsi que par le BEP qui est chargé de collecter les conteneurs. Les citoyens ont également pointé du doigt les dépôts aux alentours des conteneurs.</p>
Porteur de l'action	La Ville
Partenaires mobilisés	/
Planning	2021-2022: fabrication et placement des poubelles pour les cimetières des 14 autres villages/villes.

Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Réalisation des caissons par le service menuiserie. Placement par le service cimetièrre.												
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Budget de la commune : achat du bois pour la réalisation des poubelles +/- 1500€ Temps de travail des ouvriers. 14 coffrages à réaliser.												
Indicateurs de suivi de l'action													
Activité	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>% Selon le nombre de caissons nécessaire pour tous les cimetièrres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de caissons réalisés</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de caissons placés</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	% Selon le nombre de caissons nécessaire pour tous les cimetièrres	Nombre de caissons réalisés	1 fois par an		Nombre de caissons placés	1 fois par an				
Indicateurs	Fréquence de suivi	% Selon le nombre de caissons nécessaire pour tous les cimetièrres											
Nombre de caissons réalisés	1 fois par an												
Nombre de caissons placés	1 fois par an												
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.</td> <td>1/an</td> <td>Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant habillage et après</td> </tr> <tr> <td>Nombre dépôts sauvages autour du conteneur</td> <td>1/an</td> <td>Données collectées via fix my street.</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant habillage et après	Nombre dépôts sauvages autour du conteneur	1/an	Données collectées via fix my street.			
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul											
Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant habillage et après											
Nombre dépôts sauvages autour du conteneur	1/an	Données collectées via fix my street.											

Action 6	Plantation d'arbres autour des poubelles dans les cimetières
Pilier	Gestion de l'espace
Nuisance(s) cible(s)	Dépôts clandestins. Dans ce cas, nous visons plus particulièrement les dépôts réalisés dans et autour des conteneurs des cimetières.
Objectif(s)	<p>Réduire les dépôts clandestins effectués dans et autour des conteneurs de cimetière en rendant le site plus agréable et en dissimulant les conteneurs derrière une haie</p> <p>Réduire de 10% le poids des déchets collectés après la plantation de la haie</p> <p>Pour fin 2023, avoir procédé à la plantation de haies dans tous les cimetières.</p> <p>En étant moins visible nous espérons qu'ils seront moins « utilisés » à mauvais escient.</p> <p>Eviter la pollution visuelle et éradiquer le réflexe d'auto-alimentation (la crasse amène la crasse).</p>
Description	<p>Des plantations seront réalisées dans les cimetières par le service travaux afin de délimiter l'espace des conteneurs et les dissimuler. Nous proposerons un partenariat avec le DNF pour l'acquisition des arbustes afin que les essences soient appropriées à la région.</p> <p>Etapas : le calendrier des plantations tiendra compte de l'aménagement des habillages poubelles et des saisons.</p> <p>Public visé : les personnes qui entretiennent les tombes de défunts. Et les citoyens qui détournent l'utilité des poubelles de cimetière à leurs propres fins.</p> <p>Cette problématique a été mise en avant par le service travaux ainsi que par le BEP qui est chargé de collecter les conteneurs. Les citoyens ont également pointé du doigt les dépôts aux alentours des conteneurs.</p>
Porteur de l'action	La Ville
Partenaires mobilisés	DNF (acquisition de plants d'arbres)
Planning	<p>A partir de 2021 : Les plantations seront réalisées en lien avec le placement des structures d'habillement des poubelles. (voir l'action Réaliser un « habillage » des conteneurs).</p> <p>Les plantations seront donc finies pour 2023.</p>
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	<p>Un budget communal sera fixé pour l'acquisition d'arbres (+/- 1500€)</p> <p>Service espace vert : 14 sites * 3 heures : 42h</p>
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Budget de la commune pour l'achat des arbres +/- 300 plants – 1500€</p> <p>Préparation des plants : DNF</p> <p>Plantation : service travaux.</p>

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Indicateurs	Fréquence de suivi	Selon le nombre de cimetières
Nombre de sites arborés	1 fois par an	

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant et après plantations
Nombre dépôts sauvages autour du conteneur	1/an	Données collectées via fix my street.

Il ne sera pas facile d'évaluer l'impact de la plantation de haies puisque celles-ci iront de paires avec l'habillage des poubelles. Si pour une raison ou l'autre un site devait disposer d'un caisson sans que la haie ne soit plantée, nous pourrions alors voir si la présence d'une haie a un impact supplémentaire sur les mesures prises.

Action 7	Utilisation de l'outil fix my street
Pilier	Participation
Nuisance(s) cible(s)	Les dépôts clandestins en général
Objectif(s)	<p>Diminuer le nombre de dépôts clandestins présents en réagissant plus rapidement.</p> <p>Réduire de 10% le nombre de dépôts clandestins hormis ceux qui se trouvent dans la catégorie « cimetièrre » et « bulles à verre. »</p> <p><i>Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de données sur la problématique des dépôts, il nous est donc difficile de fixer un objectif précis. Cela sera revu en cours de plan.</i></p> <p>Disposer de statistiques concernant les dépôts clandestins.</p> <p>Pour fin 2020, disposer d'un canevas pour la réalisation des statistiques. Pour le 1^{er} avril 2021 : effectuer le calcul des mesures qui nous serviront de référence (T0) pour ensuite pouvoir évaluer l'impact des actions réalisées.</p> <p>Augmenter l'implication des citoyens dans la propreté de la commune en leur permettant d'être un relais vers nos services.</p> <p>Nombre d'ambassadeurs de la propreté utilisant l'application >= 50% au nombre d'ambassadeurs.</p>
Description	<p>Nous pensons que l'utilisation de l'application fix my street nous permettra de lutter contre les dépôts clandestins.</p> <p>Au vue de l'étendue de notre territoire, il nous est impossible de maîtriser les dépôts. Avec cette application, les citoyens pourront nous avvertir dès qu'ils en découvriront un. Le personnel communal pourra donc réagir plus rapidement et ainsi éviter que d'autres dépôts ne viennent s'ajouter car il est bien connu que la crasse attire la crasse.</p> <p>Cet outil permettra également de disposer de plus d'informations sur les dépôts, leur nombre, tailles, composition, lieu etc.</p> <p>Lorsque cet outil sera accessible pour les ambassadeurs de la propreté, nous espérons qu'ils se sentiront davantage impliqué dans la gestion de la propreté publique. Cela donnera peut-être l'envie à d'autres citoyens de s'investir.</p> <p>Etapes :</p> <p>Septembre 2020 : Couvin entrera dans la phase test de l'utilisation de l'application en permettant aux chefs d'équipe des voiries de signaler les dépôts via l'application.</p> <p>Le chef des travaux, l'agent constatateur et la fonctionnaire du PSSP ont également accès à l'application.</p> <p>Un temps de formation en interne sera prévu pour la prise en main de l'outil.</p> <p>Selon les signalements réalisés, une grille d'analyse sera établie afin de permettre la réalisation de statistiques.</p> <p>Mars 2021, évaluation de l'application. Si positive, l'accès sera accessible aux citoyens et dans un premier temps, aux ambassadeurs de</p>

	<p>la propreté. Nous ne savons pas quel sera le flux de signalements mais nous savons à quel point les citoyens peuvent être impatients. Nous préférons donc y aller progressivement et nous assurer que le service travaux administratif pourra gérer les signalements. Etape par étape, nous ouvrirons à davantage de personnes si nos moyens nous le permettent.</p>																				
Porteur de l'action	La commune de Couvin																				
Partenaires mobilisés	Be WAPP qui fournit l'application																				
Planning	Phase test : septembre 2020 Phase public : selon l'évaluation prévue en mars 2021																				
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Achat de 6 smartphones : 900€ Présentation de l'outil au personnel concerné : 2heures par membre impliqué.																				
Sources des moyens	Acquisition des GSM : budget communal Application fournie par BEWAPP gratuitement.																				
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Activité</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de signalement réalisés par les services</td> <td>1 fois par 2 mois</td> <td>Sur base des informations fournies par l'application</td> </tr> <tr> <td>Nombre de signalement réalisés par les citoyens</td> <td>1 fois par 2 mois (à partir de la fin de la phase test)</td> <td>Sur base des informations fournies par l'application</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application</td> <td>1 fois par 2 mois</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evaluation fin phase interne</td> <td>1 fois fin mars 2021</td> <td>Pv de réunion</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Activité			Nombre de signalement réalisés par les services	1 fois par 2 mois	Sur base des informations fournies par l'application	Nombre de signalement réalisés par les citoyens	1 fois par 2 mois (à partir de la fin de la phase test)	Sur base des informations fournies par l'application	Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par 2 mois		Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars 2021	Pv de réunion
	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul																		
	Activité																				
	Nombre de signalement réalisés par les services	1 fois par 2 mois	Sur base des informations fournies par l'application																		
	Nombre de signalement réalisés par les citoyens	1 fois par 2 mois (à partir de la fin de la phase test)	Sur base des informations fournies par l'application																		
Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par 2 mois																				
Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars 2021	Pv de réunion																			
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombres de dépôts signalés</td> <td>1/an</td> <td>Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application</td> <td>1 fois par an</td> <td>Selon le nombre d'ambassadeurs inscrits chez Bewapp, proportion utilisant l'application.</td> </tr> <tr> <td>Nombre nouveaux ambassadeurs boostés par l'appli.</td> <td>1 fois par an.</td> <td>Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Nombres de dépôts signalés	1/an	Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.	Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par an	Selon le nombre d'ambassadeurs inscrits chez Bewapp, proportion utilisant l'application.	Nombre nouveaux ambassadeurs boostés par l'appli.	1 fois par an.	Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.						
	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul																		
	Nombres de dépôts signalés	1/an	Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.																		
	Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par an	Selon le nombre d'ambassadeurs inscrits chez Bewapp, proportion utilisant l'application.																		
Nombre nouveaux ambassadeurs boostés par l'appli.	1 fois par an.	Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.																			

Priorité 3 : La réduction du nombre de déchets sauvages.

Cette problématique a été pointée du doigt, tant par le comité de pilotage que par les citoyens. Les principales nuisances citées sont les canettes et déchets le long des routes, les chewing gum, les mégots et petits déchets en centre -ville.

Afin de répondre à cette problématique, il nous semble opportun de travailler sur plusieurs axes :

- Renforcer la participation citoyenne, notamment via les ambassadeurs de la propreté.
- Disposer de poubelles publiques permettant le tri. Ceci permettra d'augmenter le parc de poubelles mais aussi d'envoyer un message cohérent à la population à qui nous demandons un meilleur tri.

Action 8	Développement et soutien aux ambassadeurs de la propreté
Pilier	Communication, sensibilisation Participation
Nuisance(s) cible(s)	Les déchets sauvages
Objectif(s)	<p>Mobiliser le plus possible de bénévoles pour le ramassage des déchets.</p> <p>Disposer d'au moins un ambassadeur par entité. (14) d'ici 2024 Augmenter le nombre d'ambassadeurs inscrits sur le site Bewapp de 10% par rapport aux nombres d'ambassadeurs au 1^{er} janvier 2021.</p> <p>Sensibiliser le tout public au travail effectué par les bénévoles Réaliser des bâches pour annoncer les actions</p> <p>Réaliser une activité de nettoyage par mois. 14 actions de nettoyage afin de nous rendre dans les 14 villages</p> <p>Améliorer la propreté des bords de routes. Nombre de sacs collectés au cours de l'opération.</p>
Description	<p>Les ambassadeurs de la propreté sont des partenaires essentiels dans la lutte contre les déchets sauvages. Que ce soit par leur travail de nettoyage ou pour le message de prévention qu'ils véhiculent, nous devons travailler davantage avec eux.</p> <p>Nous allons lancer une campagne pour « recruter » de nouveau ambassadeurs et cela ne se fera pas sans une plus grande reconnaissance de notre commune vis-à-vis de ces partenaires.</p> <p>La Ville se chargera d'orchestrer, un après-midi par mois, un ramassage collectif visant à nettoyer un lieu précis. Cet après-midi permettra aux différents ambassadeurs de se rencontrer et de valoriser leur travail.</p> <p>La valorisation se fera également par le placement de bâches indiquant : « Ce lieu a été nettoyé par les ambassadeurs, merci de respecter leur</p>

	<p>travail »</p> <p>Etapes :</p> <p>Réunir les ambassadeurs actuels pour leur proposer notre plan d'action. Etablir avec eux un calendrier des actions. Organiser une communication autour de cette mobilisation et inviter les citoyens qui le désirent à nous rejoindre. Réaliser des bâches actions.</p> <p>Public cible : les ambassadeurs actuels, les futurs ambassadeurs et les citoyens.</p>															
Porteur de l'action	La Ville															
Partenaires mobilisés	Les bénévoles, Be Wapp															
Planning	<p>Fin 2020 : réunir les ambassadeurs proprement et présenter le plan. A partir de janvier 2021 : réaliser une action de nettoyage par mois. -> 14 mois pour les 14 entités.</p> <p>Tous les mois, une communication sera faite sur la page facebook de la Ville pour valoriser le travail des bénévoles</p> <p>Avant et après chaque action, communication sur facebook.</p>															
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	<p>Un budget sera alloué pour les après-midis ramassage (verre de l'amitié, bâches,...). Coût estimé à 600€ par an pour les frais de réception et à 120€ HTVA par bâche (acquisition de 5 bâches) soit 760 € TVAC</p> <p>Bewapp fournit le matériel aux ambassadeurs.</p> <p>Le temps consacré par les bénévoles.</p> <p>Le temps consacré par le personnel communal (réunions de préparation, achat des boissons, achat et placement des bâches) : environ 5h/action. Soit 60h.</p> <p>Utilisation de la page facebook communale. Permet de toucher de nombreux citoyens et d'avoir un retour par les commentaires.</p>															
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Budget de la commune pour l'achat des bâches et du verre de l'amitié</p> <p>Apport matériel par Be Wapp (gants, pinces, gilets, sacs)</p>															
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions réalisées</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombres de bâches réalisées</td> <td>Après conception</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evaluation fin phase interne</td> <td>1 fois fin mars.</td> <td>Pv de réunion</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul				Nombre d'actions réalisées	1 fois par an		Nombres de bâches réalisées	Après conception		Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars.	Pv de réunion
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul														
Nombre d'actions réalisées	1 fois par an															
Nombres de bâches réalisées	Après conception															
Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars.	Pv de réunion														
Activité																

Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Nombre de sacs collectés	1/an	Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.
	Nombre de nouveaux ambassadeurs	1 fois par an.	Rapport entre le nombre d'inscrits à l'an X et au 1 ^{er} janvier 2021
	Nombre d'entités disposant d'un ambassadeur	Fin 2024	Selon l'adresse des ambassadeurs
	Nombre nouveaux ambassadeurs boosté par l'appli.	1 fois par an.	Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.

Action 9		Poubelles publiques de tri																	
Pilier	Infrastructures et équipements																		
Nuisance(s) cible(s)	Les déchets sauvages																		
Objectif(s)	<p>Permettre le tri des PMC/ autres déchets publics en plaçant des poubelles appropriées.</p> <p>Disposer d'un plan poubelles pour la ville de Couvin début 2022. Acquérir et placer des poubelles PMC pour la fin 2022. Diminution du poids du conteneur communal où les poubelles publiques sont déversées de 10% l'année qui suit la mise en place du tri</p>																		
Description	<p>Actuellement, les poubelles publiques ne sont pas triées et donc tout fini à l'incinérateur.</p> <p>En disposant de poubelles publiques de tri, la commune pourrait agir en cohérence avec ce qu'elle demande à ses citoyens.</p> <p>Un plan de répartition des poubelles sera établi par le service travaux et le service incivilités pour la ville de Couvin.</p> <p>Il sera nécessaire d'obtenir une subvention afin de financer les premières poubelles.</p> <p>La cellule propreté aura donc pour mission de rechercher des moyens de subventionnement pour ce projet.</p>																		
Porteur de l'action	La Ville																		
Partenaires mobilisés	Bep , BeWapp																		
Planning	Pour être efficace, cette action nécessitera un temps de préparation et d'analyse. Il nous semble plus sage d'estimer que cette action sera menée en 2022. Elle sera également dépendante des appels à projets qui sortiront à ce moment.																		
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Coût des poubelles : Temps consacré par les ouvriers pour effectuer le placement.																		
Sources des moyens	Recherche de subvention permettant l'acquisition de ce type d'équipement. Intervention sur fonds propres en complément du subside.																		
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>comptabilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réaliser un plan poubelles</td> <td>Pour fin 2022.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Appel à projets adaptés</td> <td>Selon les propositions de 2023</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Poubelles acquises</td> <td>Fin 2023</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Poubelles placées</td> <td>Fin 2023</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation	Réaliser un plan poubelles	Pour fin 2022.		Appel à projets adaptés	Selon les propositions de 2023		Poubelles acquises	Fin 2023		Poubelles placées	Fin 2023		
Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation																	
Réaliser un plan poubelles	Pour fin 2022.																		
Appel à projets adaptés	Selon les propositions de 2023																		
Poubelles acquises	Fin 2023																		
Poubelles placées	Fin 2023																		
Activité																			
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poids des conteneurs communaux</td> <td>annuellement</td> <td>Tonnes de déchets publics facturés par le BEL à L'A.C.</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Poids des conteneurs communaux	annuellement	Tonnes de déchets publics facturés par le BEL à L'A.C.										
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul																	
Poids des conteneurs communaux	annuellement	Tonnes de déchets publics facturés par le BEL à L'A.C.																	

Les actions transversales

Dans le cadre de ce plan local de propreté, nous avons également défini des actions plus transversales.

Ainsi, nous prévoyons la réalisation d'une brochure sur la thématique de la propreté publique qui sera distribuée à tous les ménages couvinois ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Une cellule propreté verra également le jour. Son rôle sera de s'assurer que les différents partenaires impliqués dans la propreté publique puissent échanger et collaborer lors de la réalisation d'actions. De plus, cette cellule pourra analyser les appels à projets afin de développer de nouveaux projets.

Cette cellule sera également attentive à ce que l'aspect propreté publique ne soit pas oublié lors des projets de réaménagement du centre-ville de Couvin.

Une action de sensibilisation dans les écoles est également prévue ou plutôt maintenue car cela fait déjà plusieurs années que la Ville de Couvin collabore avec les écoles de primaires.

Enfin, bien que prévue dans le RGPA, les prestations citoyennes ne sont pas mises en œuvre, nous aimerions que cela change. Nous pensons que ce type de sanction serait plus efficace et permettrait de mieux sensibiliser les auteurs d'infractions.

Cela répond également à une demande des citoyens qui proposent que les auteurs prestent des heures de nettoyage afin de prendre conscience de la portée de leurs comportements.

Action 10	Brochure d'information sur le tri des déchets
Pilier	Communication et sensibilisation
Nuisance(s) cible(s)	Action transversale : Dépôts clandestins Dépôts clandestins et déchets sauvages aux abords des bulles à verres. Déchets sauvages
Objectif(s)	<p>Informers les citoyens sur les moyens qui sont à leur disposition pour éviter les dépôts clandestins. -Réduire le nombre de dépôts clandestins de déchets « ménagers » de 10% d'ici 2024. -Réduire le poids des conteneurs ménagers de 5kg/habitant d'ici 2024.</p> <p>Promotionner le rôle des ambassadeurs de la propreté. - Dans le mois qui suit la parution de la brochure, inscription de 3 nouveaux ambassadeurs de la propreté.</p> <p>Réaliser et distribuer une brochure d'information en toute-boîtes. Rédaction, impression et distribution boîtes aux lettres de 7550 exemplaires de la brochure</p> <p>Partant de l'hypothèse que certains dépôts clandestins sont réalisés car les citoyens n'ont pas connaissance de services tel que la ressourcerie ou qu'ils n'ont pas une connaissance assez pointue de l'ensemble des déchets qui peuvent être conduits au recyparc, nous espérons ainsi que les citoyens utiliseront ces outils et éviteront les dépôts clandestins.</p> <p>Nous pensons aussi que certains dépôts ont pour but de réduire le coût de la facture des poubelles à puces. En informant les citoyens sur le tri et sur les possibilités de réduire leur production de déchets, ils pourraient réduire le coût sans recourir aux dépôts clandestins.</p> <p>Nous souhaitons également mettre en avant le rôle des ambassadeurs de la propreté afin d'attirer de nouvelles recrues.</p>
Description	<p>ex : fonctionnement optimal des poubelles à puces Explications sur ce que peut contenir un sac PMC et les sacs organiques. Horaire et tri dans les parcs à conteneurs. Fonctionnement de la ressourcerie Namuroise. Bulles à verre, Bulles à vêtements : emplacements. Trucs et astuces pour réduire le poids des poubelles. Rappel des articles du RGPA en lien avec la propreté publique. Présentation du PLP Présentation du rôle des ambassadeurs de la propreté. Présentation du travail des ouvriers communaux en charge de la propreté publique.</p> <p>Etc. Rédaction de la brochure Mise en page et diffusion par l'imprimeur Distribution toute-boîtes par Be POST sur le territoire communal.</p> <p>Remise à chaque nouvel arrivant sur la commune.</p>
Porteur de l'action	La commune. : équipe de rédaction (PSSP, Service environnement, Service travaux)

Partenaires mobilisés	Expertise et communication : le BEP environnement. L'imprimerie qui remportera le marché public et qui sera en charge de la mise en page de la revue. B-post pour la distribution ainsi que le service population qui transmettra aux nouveaux arrivants.														
Planning	Octobre 2021: Appel aux candidats pour le MP imprimeur. Novembre/décembre : rédaction de la brochure. + attribution du marché. Février 2022 diffusion toute-boîtes. Afin de donner une information pertinente, nous attendrons le redéploiement des sites des bulles à verre avant de réaliser cette brochure.														
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Temps de rédaction : équipe communale Brochure format A5, 24 pages tirées à 7650 exemplaire. 1503€ HTVA Diffusion poste : 7550 boîtes aux lettres coût : 907€HTVA Nous avons fait le choix d'une communication via les toutes-boîtes car ils nous permettent de toucher l'ensemble de la population contrairement à la page facebook et au site internet. Une franche de la population n'a pas accès à ces moyens de communication, c'est pourquoi les informations « papier » sont toujours nécessaires.														
Sources des moyens	Budget communal : à prévoir au budget pour l'année 2021. Temps : +/- 3 X 8h pour l'équipe de rédaction. +/- 8h pour la coordination des textes et finalisation avec imprimeur pour l'agent chargé du projet +/- 4h pour réalisation du marché public et suivi administratif.														
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réalisation de la brochure</td> <td>Décembre 2021</td> <td>Oui/non</td> </tr> <tr> <td>Nombre de brochures distribuées</td> <td>1^{er} mars</td> <td>7550 boites pour la commune.</td> </tr> <tr> <td>Nombre de brochures nouveau ménage</td> <td>1 fois par an</td> <td>Décompte des brochures restantes au service population.</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Réalisation de la brochure	Décembre 2021	Oui/non	Nombre de brochures distribuées	1 ^{er} mars	7550 boites pour la commune.	Nombre de brochures nouveau ménage	1 fois par an	Décompte des brochures restantes au service population.
	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul												
Réalisation de la brochure	Décembre 2021	Oui/non													
Nombre de brochures distribuées	1 ^{er} mars	7550 boites pour la commune.													
Nombre de brochures nouveau ménage	1 fois par an	Décompte des brochures restantes au service population.													
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de dépôts ménagers</td> <td>1 fois par an</td> <td>Selon statistiques FMS</td> </tr> <tr> <td>Poids des poubelles résiduelles ménagères</td> <td>1 fois par an</td> <td>Données BEP</td> </tr> <tr> <td>Nombre nouveaux ambassadeurs</td> <td>1 mois après distribution.</td> <td>Nx ambassadeurs inscrits dans la période.</td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Nombre de dépôts ménagers	1 fois par an	Selon statistiques FMS	Poids des poubelles résiduelles ménagères	1 fois par an	Données BEP	Nombre nouveaux ambassadeurs	1 mois après distribution.	Nx ambassadeurs inscrits dans la période.
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul													
Nombre de dépôts ménagers	1 fois par an	Selon statistiques FMS													
Poids des poubelles résiduelles ménagères	1 fois par an	Données BEP													
Nombre nouveaux ambassadeurs	1 mois après distribution.	Nx ambassadeurs inscrits dans la période.													

Action 11	Organiser une cellule avec les différents acteurs de la propreté
Pilier	Communication, sensibilisation Gestion de l'espace Bonne Gouvernance
Nuisance(s) cible(s)	Toutes les nuisances sont concernées.
Objectif(s)	Améliorer la propreté publique au sein de notre commune en favorisant la mise en relation des différents acteurs concernés. Réduire la malpropreté publique de 10% entre 2021 et 2024 Réunir la cellule au minimum 2 fois par an. Il nous semble important que les divers acteurs se rencontrent afin de pouvoir coordonner leurs actions et unir leur force.
Description	Organiser un groupe de travail avec les parties impliquées dans la propreté, afin de définir le rôle de chacun et comment optimiser les pratiques : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'action de chacun • Présentation des connaissances spécifiques de chacun • Partage des bonnes pratiques • Définition des rôles de chacun • Recherche de solutions appropriées aux situations problématiques identifiées • Analyse des appels à projets en lien avec la propreté publique. • Cohérence entre le développement du projet Couvin demain et des besoins en matière de propreté publique. • Assurer la visibilité des actions menées par une communication efficace. <p>Ce groupe sera composé du service PSSP, du service environnement, du service incivilités, du service travaux. Selon la thématique, le BEP et la police pourront également être conviés.</p>
Porteur de l'action	La Ville de Couvin
Partenaires mobilisés	Police locale des Trois Vallées : technique et humain Le BEP : expertise, humain et financier Fost plus/ Bewapp : technique et financier
Planning	Réunion 2x par an et réunion au besoin
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	Le temps consacré par les acteurs de la propreté pour la préparation et le suivi des réunions. Communication via les toutes-boîtes, via le site internet et via facebook, parutions dans les hebdomadaires et dans la revue communale. Nous avons retenu ces canaux de communication car ils nous permettent de toucher une grande partie de la population. La page facebook permet une communication plus rapide mais doit être relayée sur le site de la ville qui lui offre une vitrine plus durable à l'information. Une franche de la population n'a pas accès à ces moyens de communication, c'est pourquoi les informations « papier » sont toujours

	nécessaires.												
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Temps consacré par les acteurs de la propreté												
Indicateurs de suivi de l'action													
Activité	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>comptabilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de réunion</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'articles sur ce sujet publié</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Appel à projet répondu</td> <td>1 fois par an</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation	Nombre de réunion	1 fois par an		Nombre d'articles sur ce sujet publié	1 fois par an		Appel à projet répondu	1 fois par an	
Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation											
Nombre de réunion	1 fois par an												
Nombre d'articles sur ce sujet publié	1 fois par an												
Appel à projet répondu	1 fois par an												
Impact	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Subvention obtenue</td> <td>1/an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Clic 4 wapp</td> <td>1/an</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fix my street</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>L'impact direct de cette action sur la propreté publique ne sera pas identifiable puisqu'il s'agit d'une coordination de l'ensemble des actions de ce plan.</p>	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Subvention obtenue	1/an		Clic 4 wapp	1/an		Fix my street		
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul											
Subvention obtenue	1/an												
Clic 4 wapp	1/an												
Fix my street													

Action 12	Semaine de la propreté
Pilier	Sensibilisation
Nuisance(s) cible(s)	Transversale : dépôts clandestins, déchets sauvages, etc.
Objectif(s)	<p>Améliorer la propreté publique en sensibilisant les plus jeunes.</p> <p>Organiser 1 x an une action de sensibilisation destinée au public scolaire.</p> <p>Mobiliser divers partenaires dans cette sensibilisation.</p> <p>Bien que des actions de sensibilisation tout public seront menées, il nous semble évident de devoir mettre l'accent sur les plus jeunes. En effet, il est prouvé que les enfants sont plus réceptifs aux messages de prévention et qu'ils seront de bons vecteurs au sein de leur entourage.</p> <p>Il est plus facile d'apprendre les bons gestes que de devoir par la suite changer ses mauvaises habitudes.</p> <p>Nous réalisons cette action avec différents partenaires. Ceux-ci ne sont pas forcément impliqués dans le milieu scolaire mais ils pourront à leur tour retravailler ces thématiques avec leurs publics. Nous faisons ainsi un effet boule de neige.</p>
Description	<p>Des ateliers d'informations/sensibilisations sont proposés aux élèves de 5 et 6èmes primaires durant une demi-journée une fois par an.</p> <p>Le PSSP coordonne cette action qui est construite avec l'aide de nombreux partenaires.</p> <p>Les thématiques abordées sont définies avec les partenaires et selon l'actualité, tout en évitant qu'un même atelier soit présenté 2 années consécutives. Elles portent sur les incivilités, le tri des déchets, la durée de vie des déchets, le O déchet, la réalisation de produits ménagers responsables, le compostage, la bonne organisation du frigo pour éviter le gaspillage etc.</p> <p>Des équipes sont formées et chacune est responsable de la préparation de son atelier.</p> <p>Le BEP est un partenaire privilégié car il dispose de nombreux outils et bien souvent les animations proposées émanent de ceux-ci.</p> <p>La fonctionnaire de prévention invite les partenaires, planifie les rencontres, assure le secrétariat, les réservations, l'acquisition du matériel et organise le passage des écoles.</p> <p>Cette action a été réalisée en 2018/2019 et a dû être annulée 15 jours avant sa réalisation en 2020 (Coronavirus.)</p> <p>L'action se déroule toujours les jeudis et vendredis qui précèdent le week-end Wallonie plus propre, fin mars.</p>
Porteur de l'action	Le PSSP

Partenaires mobilisés	<p>Les partenaires détachent un ou deux membres de leur équipe en amont de l'action afin de préparer les ateliers mais aussi durant les 2 journées pour animer ceux-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le BEP participe aux réunions de préparation, prête du matériel didactique et met à disposition un jobiste durant les 2 jours d'animations. • Le service travaux : participe aux réunions, met une personne à disposition durant les journées d'animation. Plus largement, le travail des équipes est orienté vers des actions propreté durant la semaine visée. • Le service environnement de la commune. • Le PAC Dinant-Philippeville. • La MJ le 404 et la MJ les Leus • Les professeurs de citoyenneté de l'enseignement communal. Elles assurent le lien entre les écoles et nous. Elles organisent leurs cours, en amont et en aval afin de que la thématique de la propreté soit travaillée aussi en classe. • Le service social des Habitations de l'Eau Noire. • BEWAPP : fourniture de supports et goodies. • Le PCS de Couvin • Le car communal
Planning	<p>Activité réalisée les jeudis et vendredis précédant l'action grand nettoyage de printemps. (mars)</p> <p>Contact est pris avec les partenaires fin novembre afin de savoir s'ils sont toujours intéressés et combien de membres du personnel participeraient.</p> <p>Les écoles sont informées de l'action fin décembre et doivent s'inscrire pour fin janvier.</p> <p>Mi-janvier les rencontres entre partenaires débutent afin de définir nos ateliers. Nous nous rencontrons environ toutes les 3 semaines.</p> <p>Les deux journées d'animations sont organisées autour de 4 temps. (demi-journées)</p> <p>Après l'évènement, les partenaires répondent à un questionnaire d'évaluation. Celle-ci leur sera restituée lors de la première rencontre de préparation de l'évènement de l'année suivante.</p>
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	<p>Location du Couvidôme : mise à disposition gratuite – 100€ nettoyage.</p> <p>Matériel divers : 500€ Catering animateurs :150€ Fruits collations enfants : 150€ Coût matériel d'animation PAC : 250€ Coût du transport (communal). Chauffeur + car.</p> <p>Temps : 4 *1h30 de réunion pour chaque partenaire 2 journées d'animation.(7-h30-16h30) Préparation des activités (indéterminé) Organisation, pvs réunions , contact écoles etc. 25h.</p>

Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Le Bep nous prête gracieusement son matériel d'animation et met à disposition un jobiste durant les 2 jours.</p> <p>Les frais d'actions sont pris sur le subside du PSSP.</p> <p>La salle du Couvidôme est mise à disposition gratuitement par l'intercommunale des sports.</p>																					
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" data-bbox="660 490 1407 692"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>comptabilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de partenaires participant</td> <td>Après chaque édition</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombres d'écoles invitées</td> <td>À chaque édition</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="660 750 1407 1115"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>Fréquence de suivi</th> <th>calcul</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Elèves sensibilisé</td> <td>Après chaque édition</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'écoles participants à l'action semaine de la propreté</td> <td>Après chaque édition</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de classes participant à l'action du grand ramassage de printemps.</td> <td>Après chaque édition</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><i>En termes d'amélioration de la propreté, il est difficile de savoir quel impact a cette action sur la propreté publique.</i></p>	Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation	Nombre de partenaires participant	Après chaque édition		Nombres d'écoles invitées	À chaque édition		Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Elèves sensibilisé	Après chaque édition		Nombre d'écoles participants à l'action semaine de la propreté	Après chaque édition		Nombre de classes participant à l'action du grand ramassage de printemps.	Après chaque édition	
Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation																				
Nombre de partenaires participant	Après chaque édition																					
Nombres d'écoles invitées	À chaque édition																					
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul																				
Elèves sensibilisé	Après chaque édition																					
Nombre d'écoles participants à l'action semaine de la propreté	Après chaque édition																					
Nombre de classes participant à l'action du grand ramassage de printemps.	Après chaque édition																					

Action 13	Mise en œuvre de prestations citoyennes								
Pilier	Répression								
Nuisance(s) cible(s)	Transversale.								
Objectif(s)	<p>Développer la mise en œuvre des prestations citoyennes lors de sanctions administratives liées à la propreté publique.</p> <p>D'ici 2024, 50% des auteurs d'infractions au RGPA en matière de propreté publique se verront proposer une prestation citoyenne.</p> <p>Il est difficile pour nous de chiffrer l'ampleur de ce type de sanction car cela dépend de l'appréciation du fonctionnaire sanctionnateur mais aussi de l'accord de l'auteur des faits.</p>								
Description	<p>Nous pensons que ce type de répression offre l'avantage de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les auteurs d'infractions Réduire le sentiment d'impunité car les personnes insolubles pourront aussi être sanctionnées <p>Une réunion sera organisée début d'année 2021 avec le fonctionnaire sanctionnateur ainsi qu'avec le médiateur afin de privilégier les prestations citoyennes lorsqu'une infraction SAC liée à la propreté publique est constatée. Ce processus de médiation est volontaire, en cas de refus par l'auteur, l'amende sera infligée.</p> <p>Evaluation de l'action après la première année de mise en œuvre.</p> <p>Pour ce faire, le service travaux sera mobilisé afin d'encadrer cette prestation.</p> <p>Cette action répond à l'insolvabilité de certaines personnes lorsqu'une amende administrative est donnée.</p>								
Porteur de l'action	La Ville								
Partenaires mobilisés	Fonctionnaire sanctionnateur, médiateur, service travaux								
Planning	<p>Début 2021 : réunion avec le fonctionnaire délégué et le médiateur</p> <p>Mars ou avril 2021 : interpellation au Conseil communal afin qu'il soutienne cette démarche.</p>								
Moyens mobilisés : budget financier et temps consacré	<p>Temps consacré par l'agent constatateur</p> <p>Travail d'encadrement effectué par le médiateur SAC</p> <p>Temps d'encadrement par le service travaux</p>								
Sources des moyens (budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	<p>Salaires de la médiatrice assumés par le fédéral</p> <p>Équipement de protection à fournir par la commune</p>								
Indicateurs de suivi de l'action	<table border="1" data-bbox="660 1966 1401 2029"> <thead> <tr> <th data-bbox="660 1966 900 2002">Indicateurs</th> <th data-bbox="900 1966 1139 2002">Fréquence de suivi</th> <th data-bbox="1139 1966 1401 2002">comptabilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="660 2002 900 2029">Réunion avec les</td> <td data-bbox="900 2002 1139 2029">Au lancement et 1</td> <td data-bbox="1139 2002 1401 2029"></td> </tr> </tbody> </table>			Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation	Réunion avec les	Au lancement et 1	
Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation							
Réunion avec les	Au lancement et 1								

Impact	partenaires+ évaluation	an après mise en œuvre.													
	Nombres de contrevenants à qui la médiation est proposée	annuelle	Selon données transmises par la FP												
<table border="1"> <tr> <td>Indicateurs</td> <td>Fréquence de suivi</td> <td>calcul</td> </tr> <tr> <td>Nombre de médiations mises en œuvre.</td> <td>annuelle</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de médiation qui aboutissent.</td> <td>annuelle</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'heures de prestations réalisées</td> <td>annuelle</td> <td></td> </tr> </table>				Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul	Nombre de médiations mises en œuvre.	annuelle		Nombre de médiation qui aboutissent.	annuelle		Nombre d'heures de prestations réalisées	annuelle	
Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul													
Nombre de médiations mises en œuvre.	annuelle														
Nombre de médiation qui aboutissent.	annuelle														
Nombre d'heures de prestations réalisées	annuelle														
<p><i>En termes d'amélioration de la propreté, il est difficile de savoir quel impact à cette action aura.</i></p>															

3.4 Partenaires impliqués dans la mise en œuvre du plan

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Actions dans lesquelles les partenaires sont mobilisés
Le ministère de l'Intérieur	Financier	Tous les projets impliquant la fonctionnaire de prévention et l'agent constateur de manière générale. L'action semaine de la propreté est également financée en partie par le subsidie du PSSP
La Wallonie	Financier	/
Intercommunale du BEP (Collecte)	Matériel/ Technique	Déplacement des bulles à verre (bav) Enfouissement bav Poubelles tri publiques Cellule propreté
Intercommunale du BEP (Formation)	Humain Matériel	Panneaux informatifs bav Brochure informative Semaine de la propreté
BeWapp ASBL	Financier/mat ériel/techniqu e	Ambassadeurs de la propreté Fix My street Semaine de la propreté A voir selon les appels à projets proposés.
Écoles	Humain	Semaine de la propreté

		Ambassadeur de la propreté ?
Associations de quartier	Humain	Semaine de la propreté Ambassadeur de la propreté.
SPW	Humain, technique, financier	A définir
Police locale	Humain Technique	Cellule propreté
Fonctionnaire sanctionnatrice	Technique Humain	Mise en place des prestations citoyennes
Médiatrice SAC	Technique Humain	Mise en place des prestations citoyennes
Contrats de Rivière et autres associations environnementales	Humaine Technique	A définir : pourrait être mobilisé pour la semaine de la propreté et dans des actions de nettoyages des ambassadeurs de la propreté.
Entreprises du secteur privé : secteur HORECA, associations des commerçants...	Humain	Partenaires potentiels d'actions de sensibilisation ciblées . A définir
Ambassadeurs de la propreté (mis en place par BeWapp)	Humaine	Fix my street Soutien aux ambassadeurs de la propreté et actions de nettoyages.

3.5 Priorisation des actions

Afin de définir l'ordre dans lequel les actions seront proposées, nous avons tenu compte de plusieurs facteurs :

- Certaines actions nécessitent peu de moyens financiers et peuvent être mises en place plus rapidement que d'autres qui nécessitent des recherches, que ce soit de subsides ou de connaissances.
- De l'investissement en temps de préparation nécessaire pour les actions proposées.
- Nous tenons compte également de l'agenda des « porteurs » d'actions au niveau communal mais également chez les partenaires.
- Nous avons également tenu compte du planning des ouvriers communaux qui ont fort à faire et qui devront intercaler ces tâches entre d'autres missions qui leurs sont confiées quotidiennement ou ponctuellement.
- Nous avons également tenu compte du lien logique entre les actions.

- 1) Déplacements des sites des bulles à verre. Lorsque ceux-ci seront validés, préparation des panneaux informatifs qui seront placés à côté.
Il est important que ces deux actions soient menées conjointement afin que les citoyens soient informés des nouveaux lieux et de l'objectif poursuivi par l'action.

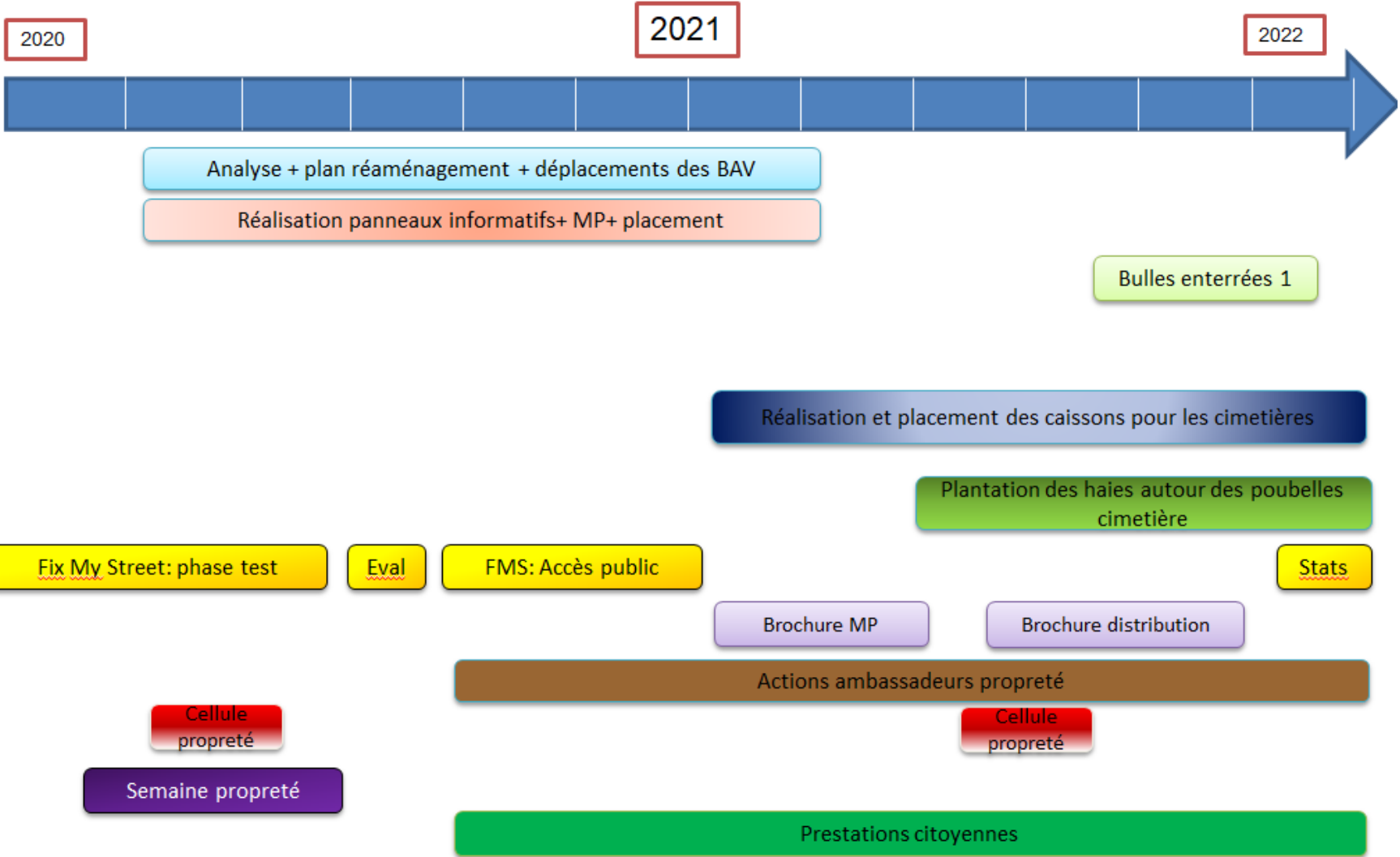
Nous débuterons par cette action car c'est une problématique que l'on a déjà souvent pointée du doigt et qu'il est temps d'y apporter une solution.

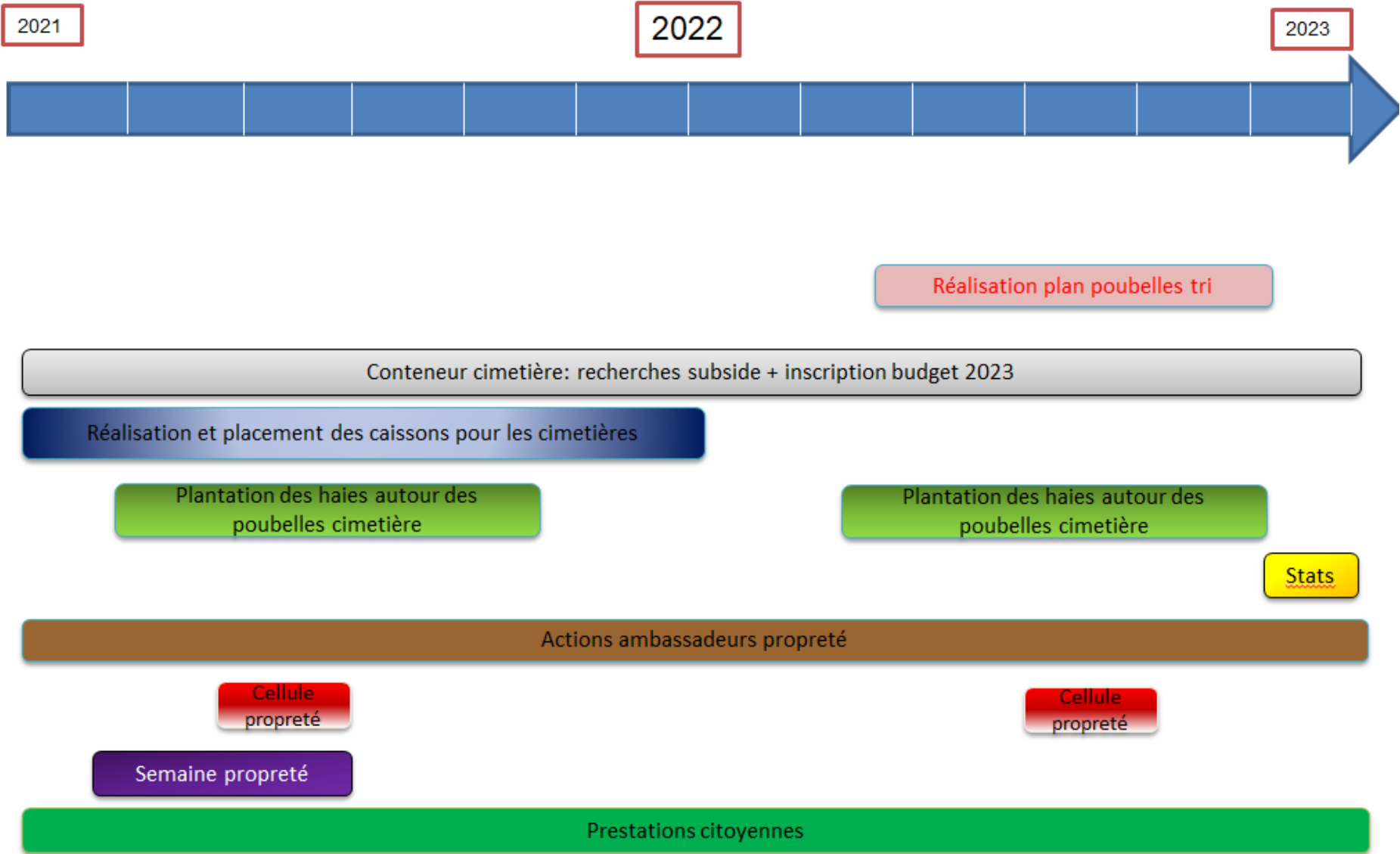
- 2) Préparation de la brochure d'informations toute-boîte. Celle-ci doit être distribuée dans l'année 2021 car il est important de présenter les actions qui seront menées, de sensibiliser les citoyens et de leur donner toutes les clés pour pouvoir agir de manière responsable.

Ces actions nécessiteront un temps de préparation pour la cellule propreté/ comité de suivi mais une fois réalisée, elles sont terminées.

- 3) L'application fix my street est active depuis le mois de septembre mais nous rencontrons des difficultés. La période en phase interne est donc primordiale et nous procéderons à une analyse des informations fin mars. Vu que nous comptons sur les données pour quantifier certains objectifs du plan, il était important que nous puissions démarrer au plus vite.
- 4) Dans la logique, nous profiterons de la fin de la phase test de fix my street et de la possibilité pour les ambassadeurs de la propreté d'y avoir accès pour réunir ceux-ci et leur présenter l'outil. Nous leur présenterons également les points du PLP qui les concerne et planifierons notre collaboration. – Mise en place des actions de nettoyage mensuel.
- 5) La mise en place de la cellule propreté sera l'organe de pilotage et de suivi du plan. Elle sera réunie en 2020 pour préparer la mise en œuvre des actions prévues en 2021. Nous analyserons également les divers appels à projets qui nous seront soumis, selon le calendrier de ceux-ci.
- 6) L'action de sensibilisation des élèves de primaire est habituellement organisée en mars, juste avant le week-end du grand nettoyage de printemps. Elle sera mise en œuvre en mars 2021 pour la 3^{ème} édition (2020 ayant été annulée pour des raisons sanitaires).
- 7) Les prestations citoyennes seront mises en place dans le courant du second semestre 2021. L'article nécessaire étant déjà prévu dans le RGPA, il n'y aura pas de modification à faire. Il sera nécessaire de réunir les différents partenaires pour se coordonner. Au vu des actions déjà prévues début 2021, il est raisonnable d'envisager cette action lorsque le placement des bulles sera terminé ainsi que la semaine de la propreté.
- 8) En ce qui concerne les caissons pour les conteneurs de cimetières, nous débuterons dans le second semestre 2021. Nous devons tenir compte de l'organisation du service menuiserie. La plantation des haies se fera progressivement en suivant 1) la réalisation des caissons et 2) les saisons. Ces 2 actions se poursuivront sur 2022. Le projet d'enterrer un conteneur dans les cimetières nécessite en travail de réflexion et d'investigation préalable. Au vu des autres actions à mener prioritairement, il est plus prudent de planifier cela en 2022.
- 9) En ce qui concerne les procédures d'enfouissement des bulles à verre, le premier site sera le parking de la ferme walkens qui va être réaménagé en 2021. Nous sommes donc dépendants de l'avancée du chantier. Par la suite, un site sera prévu chaque année. Des recommandations seront faites par la cellule propreté concernant l'opportunité des endroits.
- 10) En 2022, nous procéderons à la réalisation d'un plan poubelle et à l'acquisition de poubelles pour le tri. Nous espérons que l'appel à projet BEWAPP pour le plan poubelles sera à nouveau lancé en 2021 ou 2022 pour soutenir cette action.

3.6 Ligne du temps.





2022

2023

2024



Recherche subsides /acquisition/placements.

Conteneur cimeti re: MP + exhumation

Stats

Actions ambassadeurs propre 

Cellule propre 

Cellule propre 

Semaine propre 

Prestations citoyennes

2023

2024



Placement du conteneur

Stats

Actions ambassadeurs propreté

Cellule propreté

Semaine propreté

Cellule propreté

Prestations citoyennes

3.7. Suivi et évaluation du plan

Au niveau de la gestion de la propreté publique, la commune procède de la sorte : toutes les poubelles publiques, les dépôts clandestins et déchets communaux sont déversés dans les mêmes conteneurs. Ces derniers sont emportés par le BEP qui se charge de leur tri.

La balayeuse publique dispose de son propre conteneur. Les déchets verts sont également séparés des autres déchets.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas dire quelle proportion représente les déchets sauvages/dépôts clandestins et poubelles publiques dans la globalité des déchets communaux.

Indicateurs globaux						
	À t ₀	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Source / méthode de calcul
Niveau global de la propreté (quantitatif)	Voir outil clic fin 2020					
Score par nuisance	Voir résultats de l'outil de mesure de la propreté					
(a) – Quantité de déchets sauvages collectée par an – tonne (déchets nettoyage de rue)	2019 147 tonnes					Données en provenance du BEP relative au conteneur nettoyage de rue.
(b) – Quantité de dépôts clandestins collectée par an – tonne	133.56 T					Tonnage des encombrants communaux
(c) Quantité de déchets des poubelles publiques collectée par an - tonne						
(d) Quantité totale de déchets de la propreté publique collectée par an – tonne ((d) = (a) + (b) + (c))	2019 268.8 tonnes					Information provenant des factures du BEP Tonnage exprimé dans les rubriques : encombrants communaux + déchets voies publiques + déchets communaux

						mélangés.
Coûts de collecte des déchets de la propreté (d) – euros	414381,62€ + 18 386 € = 432 767,62€					+ 1/5 coût du personnel communal affecté au service voirie. + location et transport des conteneurs
Coûts de traitement des déchets de la propreté (d) – euros	En 2019 28.501,98€					Coût des rubriques : encombrants communaux + déchets voies publiques + déchets communaux mélangés + taxe.
Enquête auprès des citoyens (qualitatifs) : bilan						
Nombre d'ETP dédiés à la gestion de la propreté publique	1 ETP agent constateur 37835€ Agent administratif : 0.25 ETP 18340€ ouvrier communaux voiries 5 ETP					Tps de travail de l'a. constateur + Temps de travail des agents du service travaux et fonctionnaire de prévention/pp. 25 personnes travaillent à la voirie et le temps consacré à la PP est estimé à 1/5eme.
Dépenses globales de la propreté - euros	517 444.58€					

1) **Synthèse des indicateurs : à mettre dans la partie « Suivi et évaluation du plan »**

Présenter les indicateurs, la fréquence et/ou le moment de suivi et la source / méthode de calcul de chaque indicateur, comme par exemple ci-dessous :

1. Réorganisation des bulles à verre.			
Indicateurs de suivi de l'action			
Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Nbre sites problématiques	Mars 2021	
	Sites réaménagés	Septembre 2021	
	Site supprimés	Septembre 2021	
Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Poids des verres collectés par bulles.	1/an	Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X
	Nombre dépôts	1/an	Données collectées via fix my street*
*La période pré déplacement sera notre période de référence et sera extrapolée sur une période de 12 mois.			

2. Placement de panneaux explicatifs aux abords des bulles à verre

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Nombre de panneaux placés	Septembre 2021	Panneaux/sites

Difficile à identifier car cette action se déroulera en même temps que le réaménagement des sites.

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Poids des verres collectés par bulles.	1/an	Comparaison entre le poids des collectes en 2019-2020 / année X
Nombre dépôts	1/an	Données collectées via fix my street*

*La période pré déplacement sera notre période de référence et sera extrapolée sur une période de 12 mois.

3. Enfouissement des bulles à verre

3. Enfouissement des bulles à verre			
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Prévision budgétaire	Septembre X-1	
	Sites enterrés	1 x par an, fin année	
Activité			
Impact	Indicateurs par bulle enterrée	Fréquence de suivi	calcul
	Taux de remplissage des bulles.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après
	Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.
	Poids des collectes	1/an	Comparaison du poids des verres collectés avant et après l'enfouissement.

4. Enfouissement des poubelles dans les cimetières

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Indicateurs	Fréquence de suivi	
Nbre de demandes de subside réalisées pour ce projet	1 fois par an	Nombre appels à projets réalisés
Inscription au budget communal sur fonds propre	À prévoir pour le budget de 2023	Oui / Non
Présence d'un conteneur enterré	Fin 2024	Oui/Non

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Tonne de déchets récolté en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du parc de bulles à verres avant qu'il soit enterré et après
Nombre dépôts sauvages autour de la bulle	1/an	Données collectées via fix my street.

5. Réalisation d'un habillage des poubelles de cimetières				
Indicateurs de suivi de l'action	Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	% Selon le nombre de caissons nécessaire pour tous les cimetières
		Nombre de caissons réalisés	1 fois par an	
		Nombre de caissons placés	1 fois par an	
Impact		Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
		Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant habillage et après
		Nombre dépôts sauvages autour du conteneur	1/an	Données collectées via fix my street.

6. Plantation d'arbres autour des poubelles dans les cimetières

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Indicateurs	Fréquence de suivi	Selon le nombre de cimetières
Nombre de sites arborés	1 fois par an	

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Tonne de déchets récoltés en 12 mois dans 1 conteneur.	1/an	Comparaison entre le taux de remplissage du conteneur avant et après plantation
Nombre dépôts sauvages autour du conteneur	1/an	Données collectées via fix my street.

Il ne sera pas facile d'évaluer l'impact de la plantation de haies puisque celles-ci iront de paires avec l'habillage des poubelles.

Si pour une raison ou l'autre un site devait disposer d'un caisson sans que la haie ne soit plantée, nous pourrions alors voir si la présence d'une haie a un impact supplémentaire sur les mesures prises.

7. Utilisation de l'outil fix my street			
Indicateurs de suivi de l'action	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Activité	Nombre de signalement réalisés par les services	1 fois par 2 mois Sur base des informations fournies par l'application
		Nombre de signalement réalisés par les citoyens	1 fois par 2 mois (à partir de la fin de la phase test) Sur base des informations fournies par l'application
		Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par 2 mois
		Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars 2021 Pv de réunion
Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
		Nombres de dépôts signalés	1/an Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.
		Nombre d'ambassadeurs utilisant l'application	1 fois par an Selon le nombre d'ambassadeurs inscrits chez Bewapp, proportion utilisant l'application.
		Nombre nouveaux ambassadeurs boostés par l'appli.	1 fois par an. Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.

8. Développement et soutien aux ambassadeurs de la propreté

Indicateurs de suivi de l'action			
Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Nombre d'actions réalisées	1 fois par an	
	Nombres de bâches réalisées	Après conception	
	Evaluation fin phase interne	1 fois fin mars.	Pv de réunion
Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Nombre de sacs collectés	1/an	Nombre de dépôts selon le ratio d'utilisateurs de l'application.
	Nombre de nouveaux ambassadeurs	1 fois par an.	Rapport entre le nombre d'inscrits à l'an X et au 1 ^{er} janvier 2021
	Nombre d'entités disposant d'un ambassadeur	Fin 2024	Selon l'adresse des ambassadeurs
	Nombre nouveaux ambassadeurs boosté par l'appli.	1 fois par an.	Nx ambassadeurs utilisant appli/nx ambassadeurs.

9. Poubelles publiques de tri				
Indicateurs de suivi de l'action	Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation
		Réaliser un plan poubelles	Pour fin 2022.	
Impact	Activité	Appel à projets adaptés	Selon propositions de 2023	
		Poubelles acquises	Fin 2023	
	Poubelles placées	Fin 2023		
	Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
		Poids des conteneurs communaux	annuellement	Tonnes de déchets publics facturés par le BEL à L'A.C.

10. Brochure d'information sur le tri des déchets				
Indicateurs de suivi de l'action	Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
		Réalisation de la brochure	Décembre 2021	Oui/non
Impact	Activité	Nombre de brochures distribuées	1 ^{er} mars	7550 boites pour la commune.
		Nombre de brochures nouveau ménage	1 fois par an	Décompte des brochures restantes au service population.
	Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
		Nombre de dépôts ménagers	1 fois par an	Selon statistiques FMS
		Poids des poubelles résiduelles ménagères	1 fois par an	Données BEP
		Nombre nouveaux ambassadeurs	1 mois après distribution.	Nx ambassadeurs inscrits dans la période.

11. Organiser une cellule avec les différents acteurs de la propreté

Indicateurs de suivi de l'action

Activité

Impact

Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation
Nombre de réunion	1 fois par an	
Nombre d'articles sur ce sujet publié	1 fois par an	
Appel à projet répondu	1 fois par an	

Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
Subvention obtenue	1/an	
Clic 4 wapp	1/an	
Fix my street		

L'impact direct de cette action sur la propreté publique ne sera pas identifiable puisqu'il s'agit d'une coordination de l'ensemble des actions de ce plan.

12. Semaine de la propreté			
Indicateurs de suivi de l'action			
Activité	Indicateurs	Fréquence de suivi	comptabilisation
	Nombre de partenaires participant	Après chaque édition	
	Nombres d'écoles invitées	À chaque édition	
Impact	Indicateurs	Fréquence de suivi	calcul
	Elèves sensibilisé	Après chaque édition	
	Nombre d'écoles participants à l'action semaine de la propreté	Après chaque édition	
	Nombre de classes participant à l'action du grand ramassage de printemps.	Après chaque édition	
En termes d'amélioration de la propreté, il est difficile de savoir quel impact a cette action sur la propreté publique.			